

986-8318

TELE-CABLE

Videotron
LTEE

358

Boul. Maloney
Gatineau

Bulletin

BUCKINGHAM

"Consacre ta vie à la vérité"

Vol. II

No. 40

Buckingham, Qué.

JEUDI, 1 MAI 1969

Copie: 10¢

BIBLIOTHEQUE
Pour tous les matériaux
de construction voyez
votre ami PAL
PÉRIODIQUES
MATERIAUX INC
986-3103
ROUTE 35 MASSON

MARC ASSAD ATTAQUE...

Me ROLAND THEORET REPLIQUE

Lors d'une conférence de presse qui avait lieu vendredi dernier à Gatineau, le candidat libéral dans le comté de Papineau M. Marc Assad, a sommé Me Roland Théoret, député du même comté à l'Assemblée Nationale de prendre position sur le choix de l'emplacement du futur aéroport.

Selon M. Assad, le choix de Ste-Scholastique aura certainement des repercussions dans le comté de Papineau et dans la région de l'Ouest du Québec. Quel que soit le parti au pouvoir, le gouvernement devra construire une nouvelle route entre Hull et Montréal, de conclure M. Assad.

Or, samedi soir dernier, à l'occasion d'une réception organisée par le comté de l'Union Nationale du comté de Papineau, en l'honneur du député Roland Théoret récemment nommé adjoint parlementaire au ministère du Revenu, le député de Papineau s'est prononcé ouvertement en faveur du choix de Ste-Scholastique.

Voici d'ailleurs la déclaration de Me Théoret: Je suis heureux du choix de Ste-Scholastique, qui va aider le comté de Papineau.

Rappelant que la position du gouvernement du Québec était une position "québécoise", le député a précisé que la sienne était la position du député de Papineau. Même si M. Théoret a fustigé le gouvernement d'Ottawa pour sa collaboration rebours avec Québec, il a déclaré qu'il était en faveur du choix qui avait été fait. "Nous avons été roulés une fois de plus, a dit le député unioniste de Papineau, et on n'a pas joué le jeu de deux gouvernements qui veulent se parler."

"Je suis en faveur du choix qui vient d'être fait et je m'opposerais de toutes mes forces, à ce qu'un pont soit construit entre la route 17 de l'Ontario, et Ste-Scholastique afin d'amener les gens de l'Ontario à Ste-Scholastique. Ils passeront par Montréal ou Hull par une route 8 améliorée", a lancé M. Théoret.

Rêves en couleur

Parlant des déclarations du maire de Hull, M. Marcel D'Amaours, lors de la nouvelle du choix de Ste-Scholastique comme emplacement du futur aéroport, M. Théoret a dit que le maire de Hull "rêvait en couleur". "Ce n'est pas ça qui va construire la route 8 jusqu'à Hull, a-t-il dit, en parlant de l'aéroport projeté, pas plus que la construction de l'usine de la General Motors à Ste-Thérèse-de-Blainville. Ça n'apportera rien à Hull. Ça convergera vers les centres."

Le député de Papineau a déclaré qu'il avait tardé à faire connaître sa position au sujet du choix de Ste-Scholastique, comme emplacement du nouvel aéroport parce qu'il était "un membre discipliné" de son parti et qu'il respectait l'opinion de son parti. Il a dit que seuls trois ou quatre députés s'étaient opposés au choix de Ste-Scholastique lors d'une assemblée du caucus de l'Union Nationale, ceux de Terrebonne, Pontiac et Papineau. Il a déclaré que son comté dans sa partie la plus à l'est n'était qu'à 30 milles de Ste-Scholastique.

Par ailleurs, même si le député Théoret s'est dit très favorable à la décision fédérale, il s'en est pris à l'attitude d'obstruction de celui-ci, dans le cas de Ste-Scholastique comme dans plusieurs autres. "Le fédéral nous met au pas, comme Trudeau l'avait dit pendant sa campagne électorale. Il pratique une politique d'obstruction systématique envers le Québec. En 1967, a déclaré M. Théoret, Québec était prêt à procéder à la demande de soumissions pour la route 8 à quatre voies mais le fédéral a dit: "Vous ne passerez pas dans le parc Leamy". C'est encore la même chose qui s'est produite avec le pont de Pte-Gatineau: c'est le gouvernement provincial qui paye le pont en entier, au coût de \$1,000,000."

Déçu, Hellyer démissionne



M. PAUL HELLYER

M. Paul Hellyer qui fut un des principaux adversaires de M. Trudeau en avril 1968 dans la lutte à la chefferie du parti libéral canadien, a annoncé, jeudi dernier, qu'il démissionnerait de son poste de ministre des Transports, auquel était relié le problème de l'habitation.

Déçu de la lenteur du cabinet Trudeau à apporter une solution au problème du logement, M. Hellyer a déclaré dans sa lettre de démission à M. Trudeau qu'il s'inquiétait de plus en plus de l'orientation et de la ligne de conduite adoptées actuellement par le gouvernement.

M. Hellyer ajoute, et jecite: On manque d'initiative à mon sens lorsqu'il s'agit de recourir aux pouvoirs fédéraux pour régler des questions telles que celles du logement, de la pollution, de l'inflation et de l'aménagement urbain, toutes d'une nécessité vitale pour les besoins des gens ordinaires de notre société moderne et industrielle.

rialisée.

Et M. Hellyer d'ajouter: Etant donné les circonstances et après mûre réflexion, je pense ne pas avoir d'autre choix que de démissionner du Cabinet.

Réactions

Dans sa réponse à la lettre de M. Hellyer, M. Trudeau a déclaré qu'il regrettait la démission d'un de ses meilleurs ministres. M. Trudeau a dit respecter M. Hellyer pour son honnêteté et son sens des principes, préférant abandonner son poste dès maintenant, plutôt que de continuer à appuyer une politique avec laquelle il ne pouvait plus être d'accord.

Pour sa part, M. Robert Stanfield a déclaré que M. Hellyer avait choisi la voie honorable en démissionnant, puisqu'il est d'avis que le gouvernement Trudeau tarde délibérément à agir dans le domaine du logement. Toujours selon M. Stanfield, la démission de M. Hellyer révèle de profondes divergences de vues au sein du parti libéral, non seulement sur la question du logement, mais sur plusieurs questions administratives.

Quant à M. T. C. Douglas, chef du NPD, il a déclaré que M. Hellyer n'avait rien d'autre à faire que de démissionner s'il voulait garder le respect de la population et le respect de lui-même.

Enfin, M. Réal Caouette, leader du Ralliement des Crédi-tistes, ne s'est pas montré surpris de la démission de M. Hellyer. Le ministre démissionnaire, dit-il, est un homme de droite et le Premier Ministre est un homme de gauche. Leur rupture était inévitable. A mon avis, ajouta-t-il, c'est M. Trudeau qui aurait dû démissionner.

Selon le Conseil Economique

IL Y A 4,000,000 DE PAUVRES AU CANADA

Le Conseil économique du Canada a soumis au comité sénatorial sur la pauvreté que l'on doit considérer comme "pauvres" tout célibataire qui gagne \$1,800 et moins par année ou tout couple marié dont le revenu annuel est inférieur à \$3,000. Le Conseil a déclaré: que l'incidence de la pauvreté est "particulièrement grande" dans les provinces atlantiques, l'est du Québec, chez les Indiens, les Métis et les Esquimaux, chez les divorcés et les femmes abandonnées ou dans les familles dont le chef ne fait pas partie de la main-d'œuvre à cause de son âge ou pour d'autres raisons.

QUATRE MILLIONS DE PAUVRES

Le Conseil, dont le mémoire annuel, l'an dernier, avait révélé l'existence de 4,000,000 de pauvres au Canada, soit un quart de la population du pays, a exposé les méthodes selon lesquelles il a entrepris son étude du phénomène de la pauvreté.

Le Conseil estime que, à part le cas des célibataires et des couples sans enfants, dont le minimum vital est établi respectivement à \$1,800 et \$3,000 par année, le "seuil de la pauvreté" se situe à \$3,600

pour les familles de trois personnes à \$4,200 pour les familles de quatre personnes et à \$4,800 pour les familles de 5 personnes. Le Conseil ajoute que ces chiffres "ne sont pas très excessifs."

Le Conseil ajoute que: "Il est trop facile de conclure qu'une forte intensification des efforts de développement des régions de l'extrême est canadien, des mesures particulières à l'intention des Indiens, des Métis et des Esquimaux, l'établissement d'un plus grand nombre de centres de soins pour les petits enfants, ouverts le jour, ainsi qu'une assistance sociale non équivoque aux personnes incapables de travailler pour des raisons d'âge ou autre, pourraient ensemble constituer un programme approprié de lutte contre la pauvreté au Canada."

LES ZONES METROPOLITAINES

"Les chiffres du conseil indiquent cependant que, même si toutes ces mesures sont probablement fort souhaitables, un programme qui s'y limiterait, laisserait sans recours une très forte partie de la population à faible revenu. La notion d'incidence peut être illusoire. L'incidence - soit la probabilité - de la pauvreté dans la zone métropolitaine de Toronto, est presque certainement inférieure à la moyenne nationale, mais la zone métropolitaine de Toronto est très peuplée et, de ce fait, compte un grand nombre de familles et de particuliers qui vivent dans la pauvreté. Si l'on fait abstraction de l'incidence pour s'attacher plutôt aux chiffres, on constate, par exemple, que la majorité des pauvres sont dans les villes, qu'une bonne partie se trouvent à l'ouest de la rivière Outaouais et que la plupart des familles pauvres ont pour chef des hommes de moins de 65 ans. Fait particulièrement frappant, ces chefs de familles font presque tous partie de la main-d'œuvre."

Nous sommes ainsi en présence du phénomène du pauvre qui occupe un emploi, qui travaille au moins une partie de l'année, mais qui ne gagne pas suffisamment pour maintenir sa famille au-dessus du seuil de la pauvreté."

Le conseil précise que, dans ses estimations du seuil de la pauvreté, il s'est fondé sur le postulat qu'une famille ou un particulier qui doit consacrer plus de 70% de son revenu global à l'alimentation, au vêtement et au logement doit être considéré comme ayant un faible revenu et comme une victime probable de la pauvreté.

Voir le
Budget Dozois
à la page 12

*"La plume est à l'éditorialiste
ce que le marteau est à l'ouvrier,
il en va."*

par Roméo Chartrand



Cette semaine ce ne sont pas les sujets d'actualité qui manquent aux éditorialistes de la presse écrite et parlée.

En effet, nous pourrions vous parler de la démission de M. Paul Hellyer à Ottawa; de la déclaration de M. Trudeau à l'effet que le problème du logement n'est pas une question prioritaire au Canada. Nous pourrions également vous parler de la conférence de M. Mark Assad, candidat libéral du comté de Papineau, et de la réplique de Me Théorêt samedi soir dernier à St-André-Avellin. Enfin nous pourrions commenter la démission du Général de Gaulle; la candidature de M. Jean-Guy Cardinal au congrès de l'Union Nationale en juin prochain etc., etc.

Comme vous voyez, il y aurait beaucoup à dire et à écrire, mais il faudrait beaucoup de temps et beaucoup d'espace pour attaquer toutes ces questions.

Cependant de tous ces sujets, je pense que la démission de M. Hellyer, la candidature de M. Cardinal et la prise de position du député de Papineau sont dans l'ordre les questions qui feront l'objet de nos commentaires cette semaine.

La démission de M. Hellyer nous laisse perplexe. A-t-il démissionné pour protester contre la politique du gouvernement Trudeau, ou bien en pensant aux années qui passent très vite et à ses chances personnelles de triompher à un prochain congrès de leadership?

Si M. Hellyer a démissionné pour les raisons qu'il a données, nous devons admirer son honnêteté politique, car trop souvent des politiciens, une fois élus, sont ni plus ni moins des "yes man" qui font la courbette devant le "cheuf".

M. Hellyer prétend que le gouvernement est trop lent à présenter des politiques efficaces pour combattre la crise du logement, l'inflation et la pollution, pour ne nommer qu'un quelques items. Il a peut-être un peu raison car à date on a vu très peu de législations en faveur de la société juste; très peu d'action pour faire disparaître les disparités régionales et encore très peu de politiques concrètes pour un Canada fort.

M. Trudeau revient toujours avec cette phrase d'une seule nation au Canada. Et bien les canadiens commencent à comprendre ce que veut dire une seule nation pour M. Trudeau. Les canadiens à revenus moyens, les gagne-petits, les pauvres, les mal logés croient de plus en plus qu'une seule nation ça veut dire une seule classe; celle des gros salariés, les gros capitalistes et les millionnaires.

Au fait, en parlant de millionnaires, il ne faudrait pas oublier que M. Hellyer et M. Trudeau sont deux millionnaires. Or une vieille histoire nous rappelle que quand deux millionnaires se rencontrent ils parlent de millions... naturellement. Dans le cas présent on pourrait ajouter: quand deux millionnaires se font face, infailliblement il y en a un qu'il faut qu'il tombe.

M. Trudeau a annoncé mardi que son gouvernement avait décidé d'augmenter de 11 à 15 milliards la part du gouvernement à la société d'habitation. Or ce n'est pas là le problème. Si le gouvernement veut aider ceux qui en ont le plus besoin en ce qui concerne le logement, qu'il ordonne à la Société Centrale d'hypothèque de baisser son taux de 9 1/2% sur les prêts. Qu'il abolisse la taxe de 11% sur les matériaux de construction. Voilà à notre avis les raisons de la crise du logement. Et M. Trudeau a le culot de dire que le problème du logement n'est pas une question prioritaire présentement.

Pour revenir à la deuxième hypothèse concernant la démission de M. Hellyer, l'idée n'est pas mauvaise là encore. M. Hellyer est conscient que le peuple canadien aussi bien que le peuple québécois ne tolérera pas de gouvernement à long terme. Pourquoi? Eh bien tout simplement parce que l'électorat est fatigué de se faire rouler. Or M. Hellyer qui a déjà une bonne expérience dans la politique, a certes beau jeu pour l'avenir. Il sait que la trudeumanie est déjà passablement passée et que les canadiens commencent à réaliser que le phénomène Trudeau n'est pas ce qu'il croyait. Dans une telle perspective M. Hellyer aura beau jeu advenant la chute du gouvernement Trudeau. De toute façon l'avenir nous dira lequel avait raison. En attendant, attendons la société juste, mais attention... ce n'est pas pour demain.

Passons maintenant à la politique provinciale, plus précisément aux événements des derniers jours.

Dimanche dernier, M. Jean-Guy Cardinal a annoncé officiellement sa candidature au leadership de l'Union Nationale. Sa candidature vient s'ajouter à celle de M. Bertrand et à celle de M. André Léveillé. Rappelons que le congrès de l'Union Nationale aura lieu les 19, 20 et 21 juin prochain.

Or à mon avis il est trop tôt pour faire une évaluation objective des candidats en lice. Tout d'abord parce que d'autres candidats surprise peuvent surgir dans la course, et deuxièmement parce que les candidats, par les déclarations qu'ils feront d'ici le congrès, pourront faire pencher la balance en leur faveur ou contre eux-mêmes.

Nous ne connaissons pas M. Léveillé, mais en ce qui concerne M. Bertrand et M. Cardinal, nous savons déjà que les deux hommes sont très différents sur plusieurs points. C'est de bonne augure puisque ça permettra aux congressistes de faire un choix.

Personnellement nous croyons que le Québec est rendu à la croisée des chemins. Ou bien il met les cartes sur la table avec Ottawa et cesse de discuter sur tout et sur rien; ou bien il continue le jeu de "perd gagne". Or nous avons l'impression, que dans M. Bertrand et M. Cardinal, les congressistes auront l'occasion de choisir entre ces deux options.

Chose certaine les québécois semblent en avoir assez des querelles constitutionnelles entre Québec et Ottawa. Ce qu'ils veulent c'est un gouvernement et des hommes qui vont cesser de jouer à la politique pour enfin s'occuper des citoyens du Québec. A 50 jours du congrès de l'Union Nationale, M. Cardinal nous paraît l'homme capable, l'homme de l'heure, mais avec les jours et les semaines notre opinion pourrait changer. Attendons les événements.

Depuis qu'Ottawa a choisi Ste-Scholastique comme site du futur aéroport, nous avons entendu plusieurs sons de cloche. Nous avons lu dans notre journal l'opinion du rédacteur et plusieurs autres opinions de la part de nos lecteurs.

Nous avons remarqué que plusieurs ont insisté pour que le député de Papineau prenne position sur cette question. Or samedi soir dernier à St-André-Avellin, Me Théorêt a fait connaître sa position et je cite sa déclaration: "Je suis heureux du choix de Ste-Scholastique pour le futur aéroport". (fin de la citation.) Me Théorêt a ajouté que la position du Premier Ministre et quelques-uns des ministres était la position québécoise. Or dit-il, ma position est celle du député de Papineau. Il faut donc se réjouir de cette prise de position de la part du député de Papineau.

Dans un sens la position de Me Théorêt ressemble étrangement à celle de M. Hellyer à Ottawa, à l'exception que M. Théorêt n'a pas eu besoin de démissionner pour faire connaître son opinion.

Ca prouve également que la discipline du parti et la solidarité ministérielle dans des situations comme celle du futur aéroport, ne doivent pas lier le représentant d'un comté qui, en fin de compte, représente ses électeurs avant ceux de toute la province.

C'est la marque d'un bon député de pouvoir prendre ses responsabilités quand il s'agit du bien commun de son comté, et Me Théorêt vient de nous démontrer qu'il est de cette trempe.

Et maintenant le jour n'est pas loin où une belle route à voies multiples viendra remplacer la vieille route 8 qualifiée de route à vaches par M. Lesage en 1962....

Notre patience sera enfin récompensée: n'est-ce pas messieurs les automobilistes?

Nouveaux tarifs des annonces dans le Bulletin de Buckingham

Depuis la naissance de votre journal nous avons toujours maintenu les mêmes tarifs pour les annonces commerciales et les annonces classées. Malheureusement la récente augmentation des tarifs postaux et l'augmentation constante des frais d'opération nous obligent à réviser nos prix. A compter du 1er mai 1969, voici les nouveaux tarifs qui seront en vigueur:

L'annonce commerciale: .07 cents la ligne agate, (15 lignes agates au pouce).

Les annonces classées: Chaque insertion de 20 mots ou moins: \$1.00, plus .07 cents pour chaque mot additionnel. Pour l'usage de notre casier postal ou notre numéro de téléphone, .50 cents de plus par insertion.

Les annonces classées avec cadre, .50 cents de plus par insertion.

Toutes les annonces classées sont payables avant publication et doivent nous parvenir au plus tard le mardi midi pour le journal du jeudi.

La direction.

démission



Yves Gabias

M. Gabias, qui siégeait depuis 1960 sous la bannière Union nationale, a décidé de quitter la vie politique pour des raisons de santé.

Elu pour la première fois en 1960, après le décès de l'ex-chef de l'Union nationale, M. Maurice Duplessis, M. Gabias fut réélu successivement aux élections générales de 1962 et de 1966.

Bulletin
BUCKINGHAM

C.P. 30
Tél.: 986-5082
585 rue James
Buckingham, Qué.

"CONSACRE TA VIE À LA VÉRITÉ"

JOURNAL DÉVOUÉ
AUX INTÉRÊTS DE:

Masson, Buckingham, Thurso,
Angers, Perkins, Notre-Dame
de la Salette, Glen-Almond,
Val-des-Bois, Notre-Dame du
Laus et Poltimore.

Hebdomadaire du comté de Papineau
publié et imprimé à Buckingham

Rédacteur: M. ROMEO CHARTRAND

ABONNEMENT:

CANADA: 1 AN..... \$3.00
HORS DU CANADA: 1 AN., \$4.00
LE NUMERO..... 10¢

COURRIER DE LA DEUXIÈME CLASSE
ENREGISTREMENT NO. 0795

Dès juillet 1970

(Tiré du Montréal-Matin)

L'assurance-maladie pour le Québec!

par Claude-Guy JASMIN

QUÉBEC. — A partir du 1er juillet 1970, au plus tard, les Québécois jouiront d'un régime d'assurance-maladie universel et public.

L'établissement de ce régime, qui coûtera \$150 millions au Québec, est l'une des principales mesures que le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, a annoncées dans son discours du budget.

CONTRIBUTIONS

Contrairement à la plupart des autres provinces, le Québec a choisi de financer ce régime par les contributions des individus et des employeurs à une régie autonome qui administrera le régime.

Ces contributions, a expliqué le ministre, seront perçues de chaque contribuable (dont le revenu est supérieur à \$4,000 dans le cas d'une personne mariée et à \$2,000 pour un célibataire) et seront égales à 8/10 de 1 pour cent de son revenu net avec maximum de \$125.

Les employeurs contribueront égale-

ment 8/10 de 1 pour cent de leur bordereau de paie.

M. Dozois a fait remarquer que les gens à faible revenu ne seront pas appelés à contribuer, mais recevront cependant les mêmes services que les autres.

REGIE AUTONOME

Incessamment, a-t-il annoncé, le gouvernement soumettra à l'assemblée un projet de loi pour constituer une régie autonome qui sera chargée de l'administration de ce régime.

Cette politique est conforme au programme de l'Union nationale qui préconisait l'établissement d'un régime d'assurance-maladie dont l'administration serait confiée à une régie autonome.

Cette régie, a dit M. Dozois, sera sous la direction d'un directeur général qui sera également président du conseil d'administration, lequel comprendra des médecins, des ouvriers, des patrons et des représentants des ministères intéressés.

SENS DE LA JUSTICE

Le ministre des Finances du gouvernement québécois a demandé au gouver-

nement fédéral qu'il remette au Québec les sommes perçues des Québécois pour l'assurance-maladie depuis le 1er janvier 1969 jusqu'à la mise en vigueur, le 1er juillet 1970, du plan québécois.

"Nous réclamons donc la remise des \$110 millions qu'il retirera des Québécois en 1969 et des \$55 millions pour les premiers six mois de l'année 1970, soit un total de \$165 millions", a-t-il précisé.

M. Dozois a même ajouté, en conclusion de cette partie du discours: "Je redis à M. Benson et à ses collègues que cet argent appartient aux Québécois et que le gouvernement fédéral doit le leur remettre. Les autorités fédérales doivent avoir le sens de l'honnêteté et de la justice et en arriver à la conclusion d'accepter nos demandes".

EQUIVALENCE FISCALE

En outre: il semble évident pour M. Dozois qu'après le 1er juillet 1970 l'équivalence fiscale s'appliquera.

Le ministre de la Santé sera chargé d'obtenir du gouvernement fédéral une compensation fiscale pour permettre au

Québec d'instaurer son propre régime d'assurance-maladie.

"Nous ne voyons pas comment, devait ajouter le ministre, le gouvernement fédéral pourrait refuser d'accéder à cette demande puisque sa loi reconnaît le principe du retrait pour 1973."

BRULER LES ETAPES

M. Paul Dozois, qui s'est étendu longuement sur cette importante mesure, a également expliqué pourquoi le Québec, en instaurant d'emblée un régime universel et public, avait rejeté les propositions de la commission Castonguay.

Un régime partiel entièrement financé par Québec en viendrait facilement à coûter presque aussi cher qu'un régime universel sans que toute la population en tire bénéfice, a-t-il fait remarquer.

D'autre part, dans l'hypothèse qu'avait mise de l'avant la commission Castonguay, le Québec devait assumer seul le coût du régime d'assurance-maladie et enfin, la mise en vigueur par étapes d'un tel régime n'est pas prévue par la loi fédérale.

Situation intolérable et inadmissible

Depuis une semaine les gens de Buckingham ont entendu parler à la télévision et au radio d'une situation assez sérieuse dans le quartier ouest de notre ville. Et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que cette situation dure depuis deux ans.

Devant l'inaction du conseil actuel et du conseil précédent, les contribuables de ce secteur ont décidé de prendre les grands moyens en faisant part de leur mécontentement à la presse écrite et parlée.

C'est malheureux que les membres du conseil aient attendu aussi longtemps pour régler cette question. Il en résulte maintenant une très mauvaise publicité pour la ville de Buckingham.

Ce que nous pouvons difficilement expliquer, c'est la lenteur de nos édiles municipaux à trouver une solution à ce problème. Quand il s'agit de la sécurité des enfants et de la santé de six ou sept familles, je pense que c'est le devoir du conseil municipal d'accélérer les procédures pour corriger une telle situation.

C'est impensable et inadmissible que dans une ville comme Buckingham on tolère des égouts à ciel ouvert. C'est à se demander s'il n'y a pas deux poids, deux mesures au conseil municipal. Par exemple, est-ce que les membres du conseil auraient toléré deux ans une telle situation en face de leur demeure?

Or, dans le cas présent, tenant compte du fait que les

conditions de vie de ces familles sont déjà assez défavorables il me semble que le conseil aurait dû prendre les moyens pour résoudre ce problème depuis longtemps. Même s'il en coûte le prix, ce n'est pas une raison pour laisser persister une telle injustice.

Ceux qui douteraient de nos affirmations, nous les invitons à se rendre sur les lieux et à voir de quoi il s'agit.

Après une telle visite je pense bien que nos lecteurs seront d'accord avec nous.

En terminant, nous nous demandons comme plusieurs ce que les deux échevins de ce quartier ont fait dans cette affaire pour trouver une solution à ce problème? Des discussions et des études c'est bien beau, mais dans le cas présent ça n'a pas encore réglé le problème.

Espérons qu'à la prochaine assemblée prévue pour lundi soir, on aura une réponse favorable pour ces familles.

Lettre au rédacteur

Buckingham, Qué.
Le 29 avril 1969.

Mr. Roméo Chartrand
Rédacteur du Bulletin
de Buckingham.

M. le Rédacteur:

A la demande de la Ligue des Propriétaires de Buckingham, seriez vous assez bon de reproduire dans votre journal l'article suivant, que nous croyons être d'un grand intérêt public concernant la pollution des eaux.

Cet article paraissait dans la Gazette officielle du Québec, le 12 avril 1969.

Sincèrement Merci,

Le Comité,
Par A.B. LeBlanc.

REGIE DES EAUX DU QUEBEC

Règlement numéro 1:

Le règlement numéro 1 de la Régie des eaux du Québec, concernant certaines opérations donnant naissance à la pollution des eaux et reproduit ci-dessous, a été approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil, le 26 mars 1969, par l'arrêté en conseil numéro 908.

Règlement numéro 1:

Article 1. Le dépôt ou le déversement de matière organique ou inorganique qui, en raison de la nature même de cette matière ou par suite de la quantité du dépôt ou du déversement, a pour effet de rendre la totalité ou partie d'une nappe d'eau de surface ou souterraine impropre à la consommation humaine, animale ou industrielle, ou encore de la rendre préjudiciable à la vie de la faune et de la flore ou à la pratique du sport, constitue une opération donnant naissance à la pollution des eaux prohibée par le présent règlement.

Article 2. Aucune activité récréative ou sportive de même qu'aucune opération industrielle, commerciale ou autre susceptible d'affecter une prise d'eau d'alimentation ne peut être exercée dans un rayon de cinq cents pieds de cette prise d'eau; toutefois, la Régie des eaux du Québec peut, si elle l'estime nécessaire, fixer un rayon supérieur à cinq cents pieds.

Toute municipalité ou personne qui utilise une prise d'eau d'alimentation doit indiquer les activités et les opérations prohibées et poser à cette fin des écriteaux près de la prise d'eau, le long des rives de la nappe d'eau utilisée et des voies d'accès du secteur à l'intersection de la ligne de démarcation du périmètre déterminé par la longueur du rayon mentionné à l'alinéa précédent.

Article 3. Aucun raccordement entre les conduites d'un système municipal de distribution d'eau potable autorisé par la Régie des eaux du Québec et celle de tout autre système de distribution d'eau ne peut être effectué ou maintenu sans l'autorisation de la Régie des eaux du Québec.

Ce règlement entre en vigueur à la date de sa publication, dans la Gazette officielle du Québec.

Pour le secrétaire, par le régisseur, Roger Desjardins, Ing.

PAROISSE ST-GREGOIRE-DE-NAZIANZE

Buckingham, P. Q.

Offices de la semaine

DIMANCHE 4

11.00 Mme Isidore Carrière et parents défunts, par Mme Claude Bertrand

LUNDI 5

7.00 Mme Albert Bélanger, par le personnel de l'école St-Laurent
7.30 Grégoire Tremblay, par Mme Alma Brewer et Maureen
4.15 Mme Isidore Carrière, par M. et Mme Jules Soucy

MARDI 6

7.00 Léopold Potvin, par M. et Mme Armand Potvin
7.30 Lucien Nadon, par M. et Mme Bob McDonnell
4.15 Rosalyn Gleason et parents défunts, par sa famille

MERCREDI 7

7.00 Ames les plus délaissées du Purgatoire, par M. Jos Carrière
7.30 Ephrem Charron, par M. et Mme Hermas Lalonde
4.15 Michel Charette et parents défunts, par M. et Mme Antonio Charette

JEUDI 8

7.00 Mme Lawrence O'Neill, par M. et Mme Gérard Bisson
7.30 Adrien Bélanger, par M. et Mme Gérard Charron
4.15 Percide Mayer, par Mme Ralph Forcier et Mme Eldon Task

VENREDI 9

7.00 Guy Chartrand, par le club de baseball de Buckingham
7.30 M. et Mme Antoine Gauthier, par M. et Mme Jos. Gauthier
4.15 Eva Latour, par la succession

SAMEDI 10

7.00 en l'hon. de la Ste-Vierge, par une paroissienne
7.30 Roméo Lorrain, par M. et Mme Rolland Joyce
4.00 mariage: Robert Clément et Dianne Matte - Raymond Matte et Nicole Boivin

ONT ETE FAITS ENFANTS DE DIEU ET DE L'EGLISE: LARENTE, Marie, Nancy, Julie, née le 10 avril, fille de Gilles Larente et de Jeannine Cadieux, Par. Richard Larente, M a r, Nancy Larente. DESJARDINS, Marie, Aline, Anick, née le 2 avril, fille de Gerald Desjardins et de Huguette Larocque, Par. Royal Larocque, Mar. Marie Deschâtelets. COLLARD, Joseph Jeannot, Ghislain, né le 13 avril, fils de Jean-Guy Collard et de Aline Martel, Par. Jeannot Collard, Mar. Suzanne Collard.

PUBLICATIONS:

Jean-Guy Mageau, fils majeur de Romuald Mageau et Liette Duval, fille majeure de John Duval (1)
Roger Desjardins, fils majeur de Lionel Desjardins et Thérèse Dupont, fille majeure de Rémi Dupont (1)
Jacques Guindon, fils majeur de Romuald Guindon et Murielle Guindon, fille majeure de Marcel Guindon (1)
Gilles Lacelle et Huguette Parent (2)
André Didier et Lise Deschambault (3)
Robert Clément et Dianne Matte (3)
Raymond Matte et Nicole Boivin (3)
Lucien Desjardins et Liette Mongeon (3)

LUNDI, le 5 mai, à l'école St-Laurent, dernier cours de catéchèse aux adultes; causerie sur l'Eucharistie, suivie d'une messe participative avec diapositives; invitation à tous.

MARDI, le 6 mai, à la salle de l'hôtel de ville, assemblée en vue de fonder une société d'horticulture. Invitation à tous.

DIMANCHE, 4 mai, à 8 hres p.m., à l'école St-Laurent, récital de piano par les élèves de musique de l'école. Invitation à tous.

Cet horaire de messes est une gracieuseté
de votre agent local



ROBERT LAROCHE

986-5536

BUCKINGHAM

Docteur ès sciences



Félicitations à M. Luc Jobin, fils de M. et Mme Joseph Jobin de Buckingham, qui a reçu le 13 mars dernier son doctorat ès sciences (biologie) avec la mention "Magna Cum Laude".

Luc Jobin a fait ses études primaires au Collège St-Michel de Buckingham sous l'habile direction des Frères de l'Instruction Chrétienne, puis ses études agronomiques à l'Institut d'Oka, pour ensuite poursuivre ses études en entomologie au collège McDonald. Il s'inscrivit ensuite au Ministère de l'Agriculture de l'Université Laval où après cinq années d'études il a soutenu le 13 mars dernier une thèse en vue de l'obtention d'un doctorat ès sciences (biologie).

Luc avait intitulé son travail: "Développement synchrone et sensibilité d'Acheta Domestica (L.) (Orthoptère) aux radiations gamma du Cobalt 60".

Luc est marié à Christiane Lapointe, fille de M. et Mme Henri Lapointe d'Ottawa. Les heureux époux ont quatre enfants.

Luc Jobin est en France présentement où il séjournera durant quelques mois, boursier du gouvernement Français.

Gagnants

Richelieu

285 Robert Laroche
217 Pauline O'Reagan
207 George Haspect
186 Mme Robert Masson
172 Roméo Gosselin
83 Louis Bérubé

Cartes professionnelles

APPAREILS AUDITIFS

ZENITH

Léo Trudel

Buckingham

M. MAURICE BEAULNE C.G.A.C.A.

COMPTABLE AGREE

986-2393

118 rue Church, Buckingham

J.-M. BERTRAND et ASSOCIE

Jean Marie Bertrand, C.A. - Laurent Bertrand, C.A.
COMPTABLES AGRES

164 est, rue MacLaren

986-3394

Buckingham

Col-Dor Chinchilla Ranch

Producteur de bleu standard, mutation blanc, argenté et beige.

"Qualité supérieure"

Colombe et Dorval Chartrand, prop.

TEL.: 986-3887

R.R. 1 MASSON

LA PAROLE AU LECTEUR

Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front

Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, c'est la sentence du créateur contre le premier homme et toute sa descendance, et depuis cette sentence l'homme a dû tirer sa subsistance du travail de ses bras; travail rustique dans l'antiquité où l'homme tirait directement du sol sa subsistance.

Aujourd'hui dans notre monde moderne le travail est diversifié et chacun travaille dans la spécialité de son choix; que ce soit à cultiver la terre, suivre une machine dans un atelier, enseignement civil ou religieux, ou dans un bureau à compiler des chiffres, en fin tout travail utile à une société bien organisée, travail qui grandit et ennoblit l'homme, et on ne pourra jamais assez rendre hommage aux travailleurs depuis la plus haute fonction à la plus humble qui accomplissent honnêtement leur travail dans n'importe quelle sphère de l'activité sociale.

Dans sa sentence le créateur a promis un rédempteur au genre humain, il a tenu sa promesse, mais malgré les sacrifices des apôtres et prédicateurs, il y a encore des incrédules du côté spirituel. Et du côté tem-

porel est-ce que la providence n'a pas accompli une chose semblable, si on regarde les inventions et techniques qui remplacent le travail manuel, dans tous les domaines.

Si l'homme a découvert des techniques et inventions pour remplacer le travail manuel, c'est la providence qui lui a donné l'intelligence qui a permis ces découvertes, donc, il lui permet de s'en servir.

Le sauveur nous en a donné l'exemple au miracle de la multiplication des pains, il n'a pas ordonné à la foule de travailler mais de s'asseoir et lui a distribué gratuitement les pains et l'a rassasiée.

Est-ce que l'on n'assiste pas à une autre multiplication des pains quand on voit l'immense production et capacité de production. Mais c'est la distribution de ces produits qui fait défaut, ce ne sont plus les mêmes disciples qui font la distribution.

Durant les années trente, les magasins et les entrepôts regorgeaient de produits, les sueurs avaient été versées puis que les produits étaient là et ce sont les principaux producteurs, cultivateurs et ouvriers, qui ont été le plus durement privés.

Et des individus n'avaient jamais rien fait d'utile de leur

dix doigts vivaient dans l'opulence, et ce sont eux qui criaient le plus fort (tu gagneras ton pain à la sueur de ton front) on pousse même la stupidité, jusqu'à atteler douze hommes sur une gratte à la place des chevaux qui restaient dans l'écurie et encore de nos jours on voit des groupes d'hommes dans la boue et l'eau creuser des fossés pendant qu'une pelle mécanique qui est inactive, pourrait faire en si peu de temps.

Ici au Canada nous avons une production qui dépasse tous les salaires et revenus de quinze à vingt milliards de dollars par année. Cette surproduction est le fruit des inventions dont nous avons héritées des générations qui nous ont précédés, c'est un héritage culturel qui appartient à toute la population, à qui elle devrait être remise et distribuée sous forme de dividende émise par la banque du Canada et à tous les citoyens, aux riches comme aux pauvres.

Ces produits étant le fruit des sueurs qu'ont versés les inventeurs et chercheurs, le principe de "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front", serait respecté.

Philippe Lacoste (Père)
C.P. 36, St-André-Avellin.



LE PARTI QUÉBÉCOIS

L'injuste société

"... Il ne s'agit pas seulement de récriminations de quelques catégories sociales, mais d'un malaise général. La population ne réclame pas uniquement des correctifs à telle ou telle loi; elle remet en cause l'actuelle répartition des impôts."

(Rapport de la "Commission Bélanger" sur la fiscalité, décembre 1965.)

Publiées à la fin de 1965, ces phrases furent sans doute écrites au tout début de l'enquête "royale" sur la fiscalité québécoise, au printemps '63; près de six ans donc... Cinq autres provinces, vers la même époque, avaient aussi créé des organismes analogues. Sans compter le fédéral, dont la Commission Carter déposait son rapport peu de temps après les enquêtes québécoises.

En gros, tous ces éminents experts aboutissaient aux mêmes conclusions: les mesures fiscales n'étaient qu'une catalogne de "morceaux rapportés", affreux fouillis dont l'incohérence favorisait la maladministration publique, compliquant, le financement de l'Etat et, surtout, perpétuant en les multipliant les plus répugnantes injustices.

Sur ce dernier point, bien entendu, les divers rapports s'arrangeaient pour glisser avec une certaine discrétion. Pas trop de détails... Car le vol fiscal (qu'on appelle publiquement "évasion") est avant tout l'affaire des gros; et les gros sont pesants...

A Ottawa, le Rapport Carter ose pourtant proclamer un principe révolutionnaire: "A buck is a buck". Une piastre est une piastre - autrement dit, tous les revenus, quelle qu'en soit son origine, devraient être imposés selon des normes claires et uniformes, afin que chacun paie selon ses moyens. Remarquez que l'on trouve révolutionnaire ce qui n'était en réalité que le simple rappel d'un principe supposé fondamental - à savoir que tout citoyen doit fournir aux divers budgets collectifs une contribution proportionnée à ses gains. On ne rien fournir, évidemment, s'il est trop pauvre pour le faire, mais plutôt recevoir un minimum décent par le truchement des mesures de répartition des revenus.

Bref, on se permettrait - audacieusement! - de rappeler qu'une société démocratique doit avoir, comme l'un de ses piliers essentiels, l'équité fiscale.

L'important, c'est la rose... et les riches.

... Nous voici au printemps '69. Le soleil brille, les petits oiseaux chantent, le baseball naissant chevauche sur les "finales" du hockey... Gai lon là, complétons joyeusement nos formules d'impôt, remplissons avec un sourire printannier cet austère devoir du bon citoyen. Sacrons un peu, ça fait du bien, mais au fond tout le monde a le cœur léger, même devant les "surcharges temporaires": ne sommes-nous pas tous égaux devant le fisc? Quoi de plus réconfortant, en effet, pour le pauvre bougre qui a sa femme, quatre enfants, et environ \$6,000 pour les faire vivre, que de penser à la justice qui règne désormais, et au sacrifice sévèrement proportionnel qu'on exige, n'est-ce pas, de son patron, et de son fournisseur, et de tous les autres bien nantis? Après ces vertueux rapports, vieux de trois, quatre, cinq ans et davantage, l'équité n'est-elle pas partout la règle inflexible? Au niveau fédéral, n'a-t-on pas maintenant un premier ministre furieusement soucieux de réaliser son noble et unique engagement électoral: "la société juste"?...

Tu parles! Du côté du Rapport Carter, toutes les principales recommandations visant à l'équité continuent à ramasser doucement la poussière. Les gains de capital, par exemple, demeurent au point de vue fiscal, comme s'ils n'existaient pas. Les gros et les astucieux continuent de plus belle à "faire" dans l'immeuble, à la Bourse, dans les spéculations lucratives sur toutes espèces de biens mobiliers ou immobiliers, et ne paient pas un traître sou d'impôt là-dessus. Quant aux gros revenus des gens d'affaires ou des professionnels à honoraires ou des champions du "compte de dépenses", le percepteur n'a pas encore rétréci une seule des mailles de plus en plus lâches que leur offre le filet fiscal, à mesure qu'on y grimpe vers le sommet.

Dirigeants et possédants

Bien au contraire.

A part la réformette aussi mal conçue que démagogique que le gouvernement québécois fignolait il y a deux ans pour amadouer les plus petits contribuables, nos divers Etats faînés ne posent guère de gestes fiscaux qu'en faveur des riches et de leurs privilèges. Québec n'a ni soulagé le petit propriétaire ni rectifié dans le sens de la justice aucune de ses autres perceptions. Quant à Ottawa, il s'est employé à favoriser subtilement les gros héritages et a plafonner gentiment la participation des riches au nouvel impôt "pour le progrès social".

Après tout, le grand apôtre de la société juste n'a-t-il pas une fois élu - déploré avec une éloquence inattendue l'imposition excessive, vraiment démoralisante, qu'on était en train d'infliger aux revenus les plus plantureux? Il oubliait de préciser qu'il parlait surtout de salaires, mais bien moins d'honoraires, et moins encore de gains d'affaires ou de revenus de placements, et pas du tout de gains de capital...

C'est ça, le pire. Jusqu'au plus haut niveau, cette hypocrisie gluante, ces scandaleux accroc à la vérité que se permettent nos lamentables dirigeants mariés avec (et conduits à la baguette par) nos confortables possédants.

Tout ce beau monde s'entasse à qui mieux mieux dans la fameuse "mosaïque verticale" qui coiffe le Québec et le Canada, les uns s'accrochant au pouvoir, les autres à leurs privilèges, les uns finançant les autres - et tous conspirant pour maintenir le vulgaire et les "non-instruits" dans l'ignorance, et la confusion; ils n'ont pas besoin de savoir, ceux-là, ils n'ont qu'à payer...

En fait, ils ne faut surtout pas qu'ils y voient clair - pour que dure l'écoeuvant "congé" fiscal des privilégiés et des profiteurs.

René Lévesque.

M. le Rédacteur,

Enfin, M. Théorêt semble prendre position au sujet de l'aéroport de Ste-Scholastique, tout en n'en prenant pas. Il approuve le choix de Ste-Scholastique, mais désapprouve le gouvernement fédéral de l'avoir fait. M. Théorêt est un membre bien discipliné de l'Union Nationale, comme il le déclare lui-même dans son allocution faite à St-André-Avellin samedi soir dernier. Il pratique une politique d'indécision, en d'autres mots, il joue le jeu de la clôture; pourquoi ne pas dire simplement "je suis pour l'aéroport de Ste-Scho-

lastique" un point, c'est tout. M. Théorêt a-t-il attendu que son chef lui donne sa permission? Il est à se demander si notre député représente l'Union Nationale ou bien les citoyens du comté de Papineau.

Dans la même allocution, notre député parle d'abstraction fédérale, que la province a été "roulée" encore... Quelle façon positive de M. Théorêt d'approuver le site de Ste-Scholastique! Notre comté a besoin d'un député pour le représenter à l'Assemblée nationale et non un représentant qui plie l'échine devant son parti.

Marc Assad, Buckingham.

L'aéroport...

L'AÉROPORT: que de diversité d'opinions que cet aéroport. C'est à se demander quel gouvernement, provincial ou fédéral aura le dernier mot.

Plusieurs députés se sont prononcés; à mon point de vue, je trouve que M. J.J. Bertrand n'a pas raison d'affirmer que si l'aéroport était construit à Ste-Scholastique ce serait à l'avantage de l'Ontario. Je trouve que même si l'Ontario devait bénéficier d'une façon ou d'une autre de ce qui se rapproche de l'aéroport d'ici quelques années, il vaut encore mieux que ce soit l'Est de l'Ontario qui en soit le bénéficiaire plutôt que certains états américains dont l'emprise sur l'économie de notre pays est déjà assez flagrante.

D'un insatisfait,
André Lajoie.

Le bureau de commandes

EATON

désire annoncer la fermeture du bureau
le samedi à midi.

Salon Audette

155 Lorrain, Buckingham

La propriétaire Mme Audette Bastien, désire annoncer

à ses clientes et amies, le nouvel emploi

de Mme Rachel Gauthier,
anciennement du Salon Jouvence.

Pour rendez-vous:
986-8212

Théâtre Workshop

La section des jeunes du Théâtre Workshop de Buckingham a invité les parents samedi soir dernier à venir voir leurs exploits dans des improvisations théâtrales de groupe.

Des sandwiches et du café furent servis par les enfants après la présentation.

Le théâtre des jeunes en 69-70 aura lieu en soirée. D'autres nouvelles suivront sous peu à ce sujet.

L'assemblée générale annuelle du Théâtre Workshop aura lieu le 5 mai à 8 hres P.M.

Deux frères

d'une même famille

décédés

Dans un accident de la route survenu à Amos durant la congé de Pâques; Plus exactement le 5 avril, M. Denis Godbout, professeur à Buckingham l'an passé est décédé à l'Hôtel Dieu de Montréal. Or nous apprenons que son frère qui avait subi des blessures graves dans le même accident, est décédé lundi le 28 avril. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Votre don
contre le cancer

Le comité local de la Société Canadienne du Cancer annonce que la campagne de souscription dans la ville de Buckingham aura lieu la semaine prochaine.

A compter de lundi 5 mai, des sollicitateurs bénévoles passeront de porte en porte pour recueillir vos dons. Le comité local espère que vous accueillerez gentiment les sollicitateurs. De plus, en faisant votre don rappelez-vous que cet argent servira à combattre cette terrible maladie qu'est le cancer.

S. V. P. Soyez généreux.

Décès

MME HOWARD ROY

Dans un hôpital local, mercredi le 23 avril est décédée Mme Howard Roy, née Alice-Maud Millar, du 214 de la rue MacLaren Ouest à Buckingham, à l'âge de 91 ans. La défunte laisse dans le deuil 1 fils, Ernest (Ernie) de St-Catherines, Ont. Deux petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Brunet, 115 MacLaren à Buckingham. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 26 avril à 2 hres P. M. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Andrews de Buckingham.

MME ALPHONSE LACELLE

Dans un hôpital, jeudi le 24 avril est décédée à l'âge de 83 ans, Léa Paquette épouse de feu Alphonse Lacelle du 26, 9e avenue, Ville de Laval. Mme Lacelle était originaire de Buckingham. La défunte laisse dans le deuil, cinq fils: Rodolphe, Rhéal et Fernand de Montréal; Théo et Rolland, Vimont. Deux soeurs, Mme Eugénie Hamelin de Buckingham et Mme Denis Auclair de Espanola, Ont. Les funérailles ont eu lieu lundi en l'Eglise St-Elzéar de Vimont. De là la dépouille fut transportée à Buckingham où eut lieu l'inhumation.

L'université
du Québec:Cerveau d'une
nation chrétienne

C'est en s'inspirant du contenu de l'Evangile de Vérité que l'on progresse le plus sûrement dans la recherche de la vérité objective. Tous les penseurs qui n'ont pas tenu compte de la pensée du Christ se sont égarés, et leurs disciples sont tombés dans toutes sortes d'erreurs doctrinales. Il ne pouvait en être autrement. Car la vérité, c'est de connaître Dieu par Celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ.

Sans la fidélité aux principes éternels, l'esprit de l'homme peut donner dans n'importe quelle erreur. Les expériences faites dans le passé de toutes les doctrines d'inspiration purement humaine le prouvent assez éloquemment. Qu'a valu au monde le libéralisme économique manchesterien, le fascisme mussolinien, le racisme hitlérien, le communisme stalinien sinon les pires désastres?

Toutes les doctrines sociales et éducatives conçues par des penseurs neutres, et prônées par des propagandistes animés d'un esprit de fausse liberté comme celle que l'on attribue à la démocratie, sont à rejeter. Le fait que certains de leurs militants peuvent être sincères ne les justifie pas. Ce n'est pas du côté de ses dangereux doctrines qu'il faut regarder pour trouver la solution du problème de l'heure. C'est en nous inspirant de la pensée Chrétienne, et en construisant sur ce que le passé nous a donné de valable. Les vrais novateurs sont ceux qui continuent le passé. Tout en sauvegardant la paix, ils savent pratiquer une saine évolution et assurer la

La femme et le marché du travail

Une femme canadienne sur trois fait aujourd'hui partie de la population active du pays; le salaire et les conditions de travail de cette troisième femme soulèvent de plus en plus d'intérêt chez ceux qui s'occupent des relations de travail.

Un des secteurs peut-être les plus négligés dans le domaine de la recherche est celui de l'emploi à temps partiel; aussi l'emploi à temps partiel des femmes dans le commerce au détail fait-il l'objet d'une nouvelle publication du Bureau de la main-d'œuvre féminine, au ministère du Travail du Canada.

L'étude, la première d'une série consacrée à l'emploi à temps partiel, va au-delà du dénombrement des personnes, pour déterminer les différences qui existent dans les conditions de travail comparativement à celles qui s'appliquent à l'emploi à plein temps.

On a choisi le commerce au détail pour deux raisons principales: la nature du travail se prête depuis toujours à l'emploi à temps partiel et ce travail convient à la femme mariée et

à la mère.

L'étude porte surtout sur l'emploi à temps partiel dans deux chaînes de magasins à rayons et sur les employées à temps partiel dans les épiceries, mais on considère aussi l'attitude des syndicats à l'égard de l'emploi à temps partiel, les normes minimales fixées dans les lois fédérales et provinciales et la situation générale en matière d'offre et de demande.

Le rapport souligne qu'il serait peu sage de tirer des conclusions de l'étude pour les appliquer à tout le commerce au détail. Les conditions de travail dans les nombreux petits magasins du pays seraient probablement moins favorables, que les conditions de travail dans les établissements qui ont fait l'objet de la présente étude.

On indique cependant que les employées à temps partiel, dans les épiceries, comparativement aux employées à plein temps, bénéficient moins largement d'avantages tels que les congés annuels payés, les jours fériés, les régimes de santé et le bien-être.

Dans l'est du Canada, il existe même des différences importantes de taux de salaire entre les employées à temps partiel et les employées à plein temps qui accomplissent un travail semblable.

A très peu d'exceptions près, les lois régissant les normes du travail ne font aucune mention précise du droit des employées à temps partiel d'être rémunérées selon un taux calculé au prorata.

On peut se procurer le rapport en faisant la demande à la directrice, Bureau de la main-d'œuvre féminine, ministère du Travail du Canada, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa, (Ont.).

Henri Alain.

VOUS AIMEZ LES NOUVELLES DE LA REGION
ABONNEZ-VOUS A UN JOURNAL DES ENVIRONS
LIRE "LE BULLETIN DE BUCKINGHAM"
C'EST AUSSI SÛR QU'UN TÉLÉGRAMME

PAROISSE ST-LUC

BUCKINGHAM, P. Q.

OFFICES DE LA SEMAINE

DIMANCHE 4

10.00 pour Dame Edmond Racine, par son fils Aimé (anniv.)

MARDI 6

7.00 pour Robert Beuparlant, par M. et Mme François Beuparlant

MERCREDI 7

7.00 pour Dame Pierre Desjardins, par la collecte au service

JEUDI 8

7.00 pour parents défunts de M. et Mme Aimé Fillion

VENDREDI 9

7.00 pour Josaphat Cloutier, par la collecte au service

SAMEDI 10

3.00 mariage de Gustave Chartrand et de Line Charbonneau

DIMANCHE 11

10.00 Eméo Lepage, par son épouse, (anniv.)

FONDS DE CONSTRUCTION: Aujourd'hui, collecte mensuelle pour le Fonds de Construction. Maintenons notre objectif de \$400,00.

DERNIERE RENCONTRE DE CA TECHESE POUR LES ADULTES: Demain soir, à 8 hres en la salle de l'Académie St-Laurent, dernière rencontre de catéchèse. Tous les paroissiens sont cordialement invités et nous vous promettons une intéressante et enrichissante soirée. M. l'abbé Hector Hamel fera un court exposé sur l'Eucharistie puis il y aura célébration d'une "messe participée" avec projection de diapositives.

Prions pour Gustave Chartrand et pour Line Charbonneau qui fonderont cette semaine un foyer chrétien.

MERCI A NOS PAROISSIENS ET AMIS BIENFAITEURS qui nous ont fait parvenir leur don pour l'ameublement de l'église. Dons faits librement et de bon cœur. Et toi, as-tu pensé de faire ton don?

Bonne et joyeuse semaine à tous nos chers paroissiens.

CET HORAIRE DE MESSES EST UNE GRACIEUSE OFFRE DE

PHARMACIE RENAUD

P. Renaud, L. Ph., prop.



TEL. 986-3316

BUCKINGHAM, QUÉ.

Hotel
Motel

Seigneurie Inc.

TEL.: 423-6339

Route 8, Papineauville, P.Q.

SAM. et DIM. les 3-4 MAI

GILLES LATULIPPE et son
partenaire



Vedettes de l'émission 5 à 6

Danseuse LIZ DIAMOND

SPECTACLES:

SAMEDI 11 HRES
DIMANCHE 10 HRES

2 représentations seulement

Les moins de vingt ans
ne sont pas admis

Pour réservation:
423-6339

AUSSI

SALLE DE RECEPTIONS

SALLE A MANGER

Vendredi, samedi et dimanche
danse avec orchestre

LES "NOUVEAUX" TYRANTS

PAGE FEMININE

Le petit déjeuner est très important

Le petit déjeuner est sans contredit le repas le plus important de la journée, c'est cependant celui qu'on néglige le plus.

Pourtant il ne manque pas de charme. Y a-t-il rien de plus agréable que l'odeur du café le matin? C'est irrésistible. Mais il y a mieux encore: de bonnes rôties avec de la confiture et des oeufs sur le plat. Un vrai petit déjeuner quoi. Mais pas question de l'enfourner en toute vitesse assis sur le bout d'une chaise, ça romprait et le charme et l'effet.

Quand on pense que le petit déjeuner doit pourvoir à lui seul à près d'un tiers de nos besoins alimentaires quotidiens, il vaut la peine de s'y attarder sérieusement. Sans compter qu'il vient rompre le jeûne de plus de douze heures en cours depuis la veille. Imaginez alors ce qui arrive si on le saute. Les conséquences d'une telle

habitude auraient vite fait d'ailleurs de se manifester par la fatigue au bureau ou l'inattention à l'école. Aussi la mère de famille qui saute le petit déjeuner, faute de temps, ne gagne rien et ne doit pas s'étonner si elle a moins de cœur à l'ouvrage dès onze heures du matin.

Vous vous levez frais et dispos? Vous le resterez en autant que vous aurez pris le soin d'absorber le supplément d'énergie et de vitamines que vous procure le petit déjeuner. A ce repas, le apin enrichi joue un rôle essentiel qu'il ne faut pas sous-estimer puisqu'il contient une quantité importante de protéides, outre les nombreux éléments nutritifs essentiels tels le calcium, le fer et les vitamines B.

Partez du bon pied, mangez un petit déjeuner nourrissant et vous conserverez votre entrain et votre bonne humeur plus longtemps.

SALADE DE FRUITS GLACES



La fertile vallée de Goulburn, dans l'Etat de Victoria, produit près de cinquante pour cent des fruits mis en conserve en Australie. Ces fruits, exportés au Canada, régaleront les gourmets. Par exemple, en mélangeant des pêches, poires et abricots avec des bananes, des quartiers d'oranges et des cerises, on peut préparer des salades de fruits glacés qui sont autant de desserts légers et savoureux.

La recette ci-dessous a été sélectionnée et adaptée à l'usage du Canada et éprouvée par Mme Claire Friefeld, P. Dt., diplômée en économie domestique.

- 1 c. à soupe de sucre granulé
- 1 c. à soupe de farine ordinaire
- 1 t. de miel
- 1/3 t. de jus de citron
- 1 oeuf battu
- 1 boîte (14 onces) de pêches en morceaux, égouttées
- 1 boîte (14 onces) de poires en morceaux, égouttées
- 1 boîte (14 onces) d'abricots en morceaux, égouttés
- 1 t. de bananes en rondelles (environ 1 1/2 banane moy.)
- 1/3 de t. de quartiers d'oranges coupées (ou de quartiers de mandarines.)
- 1/4 t. de cerises glacées ou fraîches, coupées en quatre
- 3/4 de t. de crème épaisse, fouettée.

Mélanger le sucre, la farine et le miel dans une casserole. Cuire à feu doux en remuant le mélange jusqu'à ébullition. Le laisser bouillir pendant une minute en continuant de remuer. Puis enlever la casserole du feu. Mélanger lentement le jus de citron à l'oeuf battu, puis y incorporer la moitié du contenu de la casserole. Remettre le tout dans la casserole; porter à ébullition et retirer aussitôt du feu, en remuant constamment. Refroidir, ajouter les fruits et dresser sur la crème fouettée. Réfrigérer dans deux plateaux séparés, jusqu'à consistance très ferme. Découper en carrés ou en tranches. On peut garnir de crème fouettée avant de servir.



A la recherche d'une bonne recette pour un mariage ou une collation de diplôme? Que direz-vous d'un plat de crevettes aux ananas? C'est un mets facile à préparer et dont les quantités peuvent être augmentées proportionnellement. Vous pouvez le préparer tôt dans la journée. Vous n'avez qu'à le réfrigérer, et le moment venu, le réchauffer.

CREVETTES CANBERRA AUX ANANAS.

- 1 boîte d'ananas australiens en morceaux
- 1 oignon tranché mince
- 2 c. à table de beurre
- 4 c. à table de purée de tomates
- 1/8 c. à thé de poivre de cayenne
- 1/2 à 1 c. à thé de sauce chinoise (soy sauce)
- 1/8 de c. à table de vinaigre
- 1 cube de bouillon
- 1 piment vert haché (facultatif)
- 1 boîte de 4 on. de blé d'Inde en grains
- 2 boîtes de 4 1/4 on. de crevettes
- assaisonnement: - 1/8 c. à thé de gingembre
- 1 c. à table de farine - un peu de sauce tabasco ou de sauce chili.

Faire revenir les oignons dans le beurre. Egoutter les ananas. Ajouter de l'eau au sirop pour avoir 1 2/3 tasse de liquide. Mélanger l'ananas à la purée de tomates, le poivre de Cayenne, le tabasco ou la sauce chili, la sauce chinoise, le gingembre, le vinaigre et le cube de bouillon et ajouter aux oignons. Bien mélanger et cuire sur le feu pendant 1 minute. Ajouter le jus d'ananas et l'eau. Amener à ébullition et laisser mijoter pendant 20 minutes. Au bout de 10 minutes de cuisson, ajouter le piment vert et le blé d'Inde. Cuire encore cinq minutes et ajouter les crevettes et l'assaisonnement. Délayer la farine dans un peu d'eau et l'ajouter à la préparation, après 20 minutes de cuisson. Cuire 1 ou 2 minutes de plus. Servir avec du riz bouilli. 6 portions.



Tous ceux qui aiment bien retrouver des pois verts dans leur assiette seront servis à souhait ce mois-ci. En effet, les pois verts en conserve ou congelés sont dès maintenant à la portée de tous les budgets puisqu'ils sont offerts à prix vraiment avantageux. Les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous invitent donc à profiter de cette aubaine tout en laissant libre cours à votre imagination active quant à la façon de les présenter.

television

Du feu s.v.p.
vendredi 9, 20 h 30

France Gall, la «petite fille» de la chanson française, sera l'invitée de Françoise Lemieux et de Guy Boucher à **Du feu s.v.p.** du vendredi 9 mai à 20 h 30, à la télévision couleur de Radio-Canada.

Pour France Gall, l'équipe de **Du feu s.v.p.** a fait une sortie et, quelque part dans le grand Montréal (à l'est, les raffineries; à l'ouest, les raffinements), la chanteuse française a chanté et découvert l'Amérique devant les caméras du car de reportage.

Le vendredi 9 mai, elle interprétera également *l'Orange*, *Pennie Weenie Boppie*, *Bébé requin*, *Nous ne sommes pas des anges*, *Homme tout petit* et, enfin, *Le cœur qui jasse*.

Si vous avez envie de «jazz» avec France Gall, **Du feu s.v.p.** vous la présente dans l'intimité relative de la télévision-couleur, à l'antenne de Radio-Canada, le vendredi 9 mai à 20 h 30. Réalisation: Jacques Demers.

Des produits à la page

Saviez-vous que les légumes en conserve sont sans contredit ceux que l'on peut servir à toutes les sauces... même lorsque des invités arrivent à l'improviste?

Lorsque vous ouvrez des boîtes de légumes en conserve, peut-être serez-vous déçus de voir la quantité de liquide qui y est contenue. Savez-vous que seul une quantité suffisante est utilisée pour recouvrir et protéger les légumes et que la quantité de légumes est contrôlée par des règlements du ministère de l'Agriculture du Canada. Des inspecteurs de ce ministère prélèvent au hasard des boîtes dans les conserveries et les magasins de détail afin de s'assurer que le produit répond aux exigences de la catégorie qui est indiquée et aussi, afin de s'assurer que la quantité requise de légumes y est présente. A cet effet, ils pèsent les boîtes. Ils égouttent les produits et ils pèsent la partie solide. Ainsi dans une boîte de 19 onces liquides, le légume doit peser au moins 12 1/2 onces, quelle que soit la catégorie de qualité. Il est aussi bon de remarquer que seule la catégorie est un indice de qualité. C'est en achetant en personne avec l'étiquette que vous devez donc tout d'abord considérer la catégorie de qualité puis vous comparez les prix.

Aussi il est intéressant de noter que la valeur nutritive des légumes en conserve est bonne. Afin de conserver leurs vitamines et sels minéraux, entreposez les boîtes dans une chambre froide et sèche. Lorsque vient le temps d'utiliser les légumes, employez qu'une petite quantité de liquide. Réchauffez le légume sans toutefois le laisser bouillir. Ne jetez pas le liquide qui reste, car il contient des éléments nutritifs importants. Utilisez-le pour enrichir les soupes et les sauces. De cette façon, vous tirez, sans aucun doute, le meilleur profit des légumes en conserve tout en maintenant l'équilibre de votre budget alimentaire.

Les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous assurent que vous y gagnerez beaucoup à servir ces petites merveilles en conserve dès maintenant avant l'heureuse arrivée des produits frais.

Pas de grève à la Thurso

Pulp & Paper

Par Jacques Dupont

Les employés de Thurso Pulp ont accepté la nouvelle proposition élaborée par le comité de négociations avec les officiers de la compagnie après que M. Moreau, chef-conciliateur pour la province de Québec, eut recommandé à la compagnie et à l'Union de se rencontrer de nouveau samedi le 26 avril 1969.

Les employés ont voté pour l'acceptation à une majorité de 97,8% après que les responsables des Unions eurent recommandé l'acceptation de la dernière offre de la compagnie qui se lit en partie comme suit : augmentation générale de 18% l'heure à partir du 1er mars 69 et 17% l'heure de plus à partir du 1er mars 70.

Le contrat sera pour une durée de 24 mois. Un point de litige était l'assurance-médicale qui sera en vigueur le 1er janvier 1970, avec la compagnie payant \$3,00 par mois par employé et \$3,00 par mois additionnels l'an prochain. L'assurance-vie des employés sera de 1½ fois le salaire de l'employé ajustable le 1er janvier de chaque année.

Les employés auront aussi droit à 4 semaines de vacances payées après 18 mois de service. L'ajustement spécial aux gens de métier sera de 18% de l'heure à partir du 1er mars 69, avec 4% additionnels le 1er de mai 1970. Les mécaniciens classe A recevront \$4,16 l'heure en mars 1970. Leur salaire maintenant est de \$3,95 l'heure. Une autre clause importante est celle qui permet à tous les employés d'être compris dans l'assurance-groupe après 6 mois de travail continu. Chose qui n'existait pas avant. Le salaire de base sera \$2,85 l'heure, et de \$3,02 en mars 1970.

Les discussions se sont déroulées dans une atmosphère amicale des deux côtés et les responsables de l'Union à Thurso sont Sydney Gray président - Maurice Groulx - 2e vice-président - Léo Dicaire 1er vice-président - Gilles Richer secrétaire-financier et Luc Bonnevill le secrétaire-correspondant, et sec.-trés. Gilles Legault.

Ces détails et renseignements m'ont été communiqués par le responsable de la région, M. Jean Louis DeCarufel représentant de la Fraternité Internationale des travailleurs des Industries des Pâtes et Papiers.

Concours oratoire

Samedi le 19 avril avait lieu à l'école St-Mary de Quyon la demi-finale du concours oratoire patronné par les Clubs Lions du district.

Les concurrents anglophones étaient représentés par des élèves venant de Buckingham, Ottawa, Arnprior, Renfrew, Quyon, Shawville et Fort-Coulonge. Un jeune homme de Quyon, Peter McCann, a remporté les honneurs de la section masculine. Chez les filles, une demoiselle, Runtz d'Arnprior a décroché la palme de sa section en plus de se voir attribuer le trophée décerné au meilleur orateur de la soirée. Il faut souligner ici la brillante performance de Mlle Annette Robitaille qui même si elle a dû baisser pavillon devant Mlle Runtz s'est particulièrement distinguée lors de son exposé sur la discrimination raciale.

Seul Buckingham était représenté dans le secteur francophone, les autres ne s'étant pas rendus. Jeannine Renaud de l'école St-Michel de Buckingham et Richard Parisien ont donc été proclamés vainqueurs. De plus, Mlle Renaud a remporté les honneurs du meilleur orateur francophone de la soirée. Tous deux ont exceptionnellement bien fait et nous les prions d'accepter nos plus sincères félicitations.

La grande finale aura lieu à Kirkland Lake Ont., le samedi 3 mai prochain, à 1 h p.m., au Lions Silvernile Hall, Government East, M. Frank Benoit présidera cette finale. Bonne chance à nos représentants.

EN PARLANT

L'Association des Loisirs de Masson est présentement à la recherche d'un moniteur en chef pour ses terrains de jeux. Le candidat possible doit être de préférence de sexe masculin, âgé de 17 ou 18 ans. Il pourra profiter d'un cours d'une durée d'une semaine organisée par la Fédération des Loisirs de l'Ouest du Québec. On peut faire parvenir son nom en écrivant à l'Association des Loisirs de Masson, au soin de l'Hôtel de ville, rue Georges, Masson.

Les contribuables de Masson sont priés de prendre note que l'Association des Loisirs n'est aucunement mêlée au projet de construction d'un aréna à Masson. On sait que selon des informations obtenues, un groupe de contribuables se seraient réunis pour former un tel comité.

L'arrivée de plusieurs motards a causé un émoi parmi la population, il y a une quinzaine de jours. Réunis dans un restaurant avec quelques jeunes filles pour souper, ils ont été surpris de l'arrivée des six membres des sûretés provinciales et municipales qui vinrent quérir une jeune fille recherchée par ses parents. L'arrivée des policiers dans un restaurant a donné l'idée à une personne d'en informer un poste de radio avec le résultats qu'on annonçait que Masson était envahie par des motards et la police tentait de les maîtriser. Plusieurs personnes ont conclu que j'avais fait parvenir une telle nouvelle à ce poste privé. Ce qui est faux. De temps à autre les

MASSON

nouvelles que je fais parvenir, sont annoncées au poste de Hull et à Radio-Canada. En plus, j'en prends toujours des informations où il est nécessaire, directement de la police.

Les jeunes motards visitaient Buckingham (60 motards) lorsqu'ils ont décidé de visiter Masson au cours de l'après-midi. A une voiture de patates frites, ils ont mangé, puis ils se sont promenés à Masson même. Finalement vers l'heure du souper ils ont pénétré dans le restaurant. Entre-temps, une partie du groupe (50) avait décidé de retourner chez eux. La police locale de Masson n'a pas eu à déplorer rien de sérieux.

Selon d'autres informations reçues, des jeunes motards auraient visité Masson, quelques jours avant l'incident ci-haut mentionné. Il appert que des jeunes auraient voulu se faire servir des repas gratuitement, en agissant avec des manières fortes envers les employées. Mais le propriétaire aidé de quelques contribuables de Masson ont donné une leçon dont les jeunes se souviendront longtemps. Selon toujours d'autres informations, d'autres jeunes motards auraient l'intention de nous rendre visite au cours de cette fin de semaine. Espérons que si ces jeunes veulent agir pour appauser la population, nos contribuables sauront bien riposter et les mettre à leur place. Donc, attendons les événements.

Plusieurs personnes croient que les nouvelles de cette rubrique me sont dictées par des personnes ou organisations. Ceci est faux et j'en prends seul la responsabilité.

Mon ami André-Jean dont la fameuse partie de chasse de l'automne dernier l'avait fait revenir bredouille, a au cours de la dernière fin de semaine dernière, fait une excursion de pêche accompagnée des deux garçons Marc et Benoit. Félicitations André-Jean.

BAPTEME:

MACLEAN-ROCHON: M. et Mme Robert Rochon née Heather Anne MacLain sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé à l'hôpital St-Michel de Buckingham, mercredi le 16 avril et baptisé le dimanche 27 avril en l'église Notre-Dame des Neiges de Masson sous les prénoms de Joseph, Lee, Robert, Dwight, Parrain M. Dwight MacLean et marraine: Mlle Yolaine Rochon. Félicitations.

JOURNÉE DU SANG A MASSON

Le comité de la Croix-Rouge à Masson annonce une clinique de donneurs de sang à Masson, vendredi le 30 mai. La clinique aura lieu à l'école Notre-Dame Auxiliatrice de 2,30 à 5,30 p.m. et de 7 h à 9,30 p.m.

La Croix-Rouge a besoin de 1,000 donneurs de sang par jour. Des milliers de personnes n'ont pas encore compris l'importance de ce problème et sont toujours dominées par la peur, et l'appréhension. Pourtant sans la participation de tous, sans dons de sang, la transfusion ne peut exister.

Donc on compte sur vous citoyens de Masson.

CHARLES DE GAULLE DÉMISSIONNE



Charles de Gaulle était à la fois un homme grand et un grand homme. Les quelques photos que vous voyez ci-dessus démontrent plus que des mots ce que fut cet homme pour la France depuis 1958. Agé de 78 ans, le général de Gaulle avait annoncé vendredi soir que si les Français votaient non au référendum de dimanche, il démissionnerait. Or, à minuit dimanche le 27 avril 1969, de Gaulle annonçait officiellement sa démission comme président de la France. Homme controversé, oui; mais de Gaulle était aussi un homme avec des principes. De plus, sa stature, son langage et son éloquence faisaient de lui un homme respecté non seulement en France mais dans le monde entier. Les Français ont voté contre de Gaulle. S'en repentiront-ils? Seul l'avenir nous le dira. Chose certaine, le monde sera plus terne sans lui et la France n'a rien à gagner à son départ.

Restaurant-Motel

986-5303

LA BRETONNE

ROUTE 35

MASSON, QUÉ.

Judi, vendredi, samedi et dimanche

Danse et spectacle avec orchestre "TWO PAIR"

En vedette le comédien

GILLES LETARTE

Admission gratuite



Avec les hommages de
**Gatineau Lumber
& Builders
Supply Ltd**

Bois et Matériaux
de construction

663-5383

Rue Principale
GATINEAU, QUÉ.

A ne pas manquer

La RIGOLADE et la
DAME DE COEUR, le mardi soir
avec Didi. Prix pour chaque jeu
de la Rigolade, la Dame de Coeur
gros lot \$50.00

SOIREE D'AMATEURS
mercredi. Prix de \$100.

en finale, avec Didi,
comédienne.

Nouvel orchestre

"TWO
PAIR"

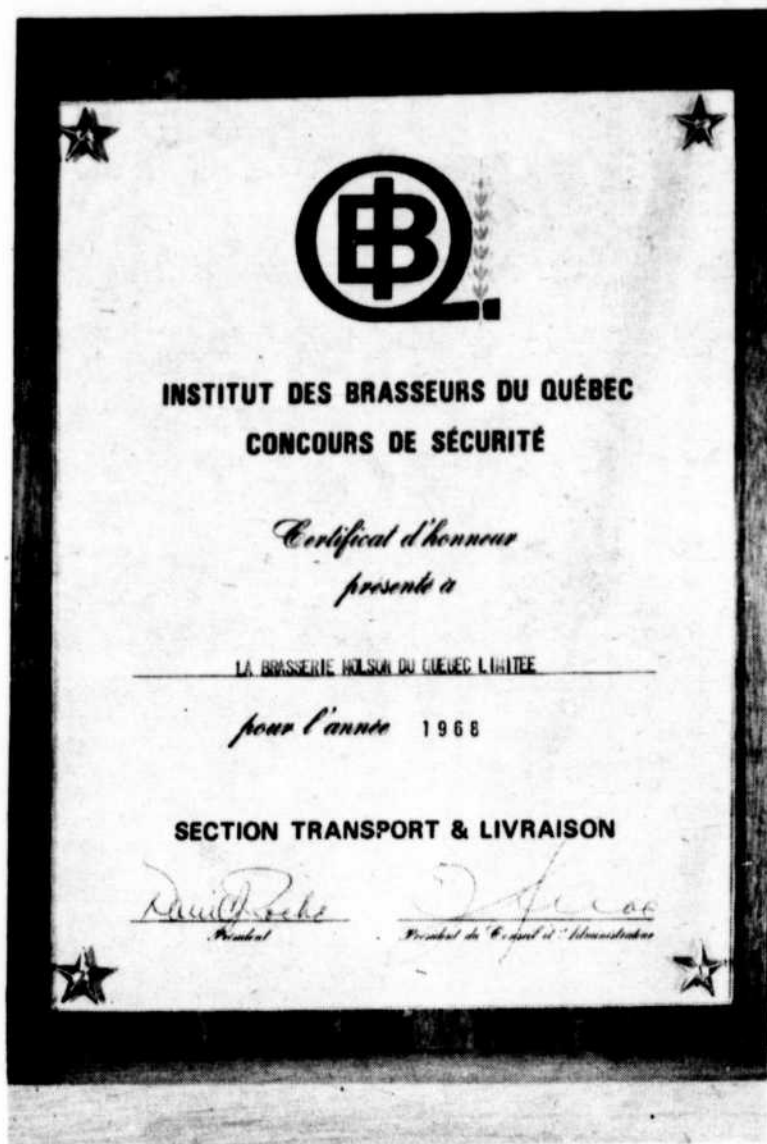
avec

Johnny Scott

Vedette T.V Canal 7



Molson gagne le certificat d'honneur du concours de l'Institut des Brasseurs du Québec



La Brasserie Molson du Québec Limitée a depuis toujours été consciente de l'importance de la sécurité industrielle dans son usine. Ses efforts continus, sont de nouveau reconnus cette année, alors qu'elle gagne le Certificat d'Honneur 1968 de l'Institut des Brasseurs du Québec pour la Section du Transport et de la Livraison pour 68.

La présentation de la plaque d'honneur fut faite par M. Julien Savignac, président du conseil et administrateur de l'Institut des Brasseurs du Québec, à M. C. Marc Robert, président de la Brasserie Molson du Québec Limitée.

Ce concours annuel se déroule entre les différentes brasseries du Québec qui sont, en l'occurrence, la Brasserie Molson du Québec Limitée, la Brasserie Dow du Québec Limitée, la Brasserie Labatt Limitée et la Brasserie O'Keefe du Québec Limitée. Son but est de stimuler un intérêt pour la sécurité industrielle chez les employés des brasseries. Le certificat est décerné à la brasserie qui a le moins perdu de journées de travail à la suite d'accidents de transport et de livraison.

Depuis la parution d'un ma-

nuel de sécurité bilingue par les Brasseries du Québec en 1966, les employés sont devenus de plus en plus conscients de la sécurité industrielle.

Cette prise de conscience a été en plus encouragée chez Molson par un important investissement dans la machinerie, et l'équipement de sécurité et aussi bien que par l'encouragement continu de faire bon usage de cet équipement.

A la Brasserie Molson du Québec Limitée il y a 286 employés affectés au transport et à la livraison et en plus du Certificat d'Honneur décerné à la brasserie elle-même, nombre de ces employés recevront des prix personnels pour leurs efforts en 1968.

En plus de cette distinction de l'Institut des Brasseurs du Québec, la Brasserie Molson du Québec Limitée s'est aussi mérité deux autres trophées en 1968 de l'Association des Brasseries du Canada lors du concours national de sécurité. Ces deux distinctions furent remportées grâce au plus bas taux d'accidents dans la "Catégorie A" de la Division des Opérations, et dans la "Catégorie A" de la Division du Transport et de la Livraison.

Le Foyer du Tissu

Le Foyer du Tissu, propriété de M. Gérald Gauthier, rue Principale à Buckingham, dont l'annonce devait apparaître dans le journal-souvenir du club de Baseball de Buckingham, a été omise involontairement. La direction du club s'excuse auprès de M. Gauthier et le remercie du don qu'il a quand même tenu à faire à l'équipe.

"Connaissez-vous un bon père de famille?"

En reprise à Radio-Canada

EN REPRISE, LE DIMANCHE 4 MAI A 20 H 30, RADIO-CANADA PRÉSENTERA, AU PETIT ÉCRAN, L'ÉMISSION DE CLÔTURE DU CONCOURS "CONNAISSEZ-VOUS UN BON PÈRE DE FAMILLE?" ET SES LAURÉATS.

Le dimanche 4 mai à 20 h 30, on verra ou on reverra, à la télévision de Radio-Canada, les gagnants du concours "Connaissez-vous un bon père de famille?", organisé par une équipe de l'émission Femme d'aujourd'hui, sous la direction d'Hélène Roberge, réalisatrice.

Rappelons ici, par catégories, les noms des lauréats.
- Catégorie A (7 à 17 ans): Jean-Pierre Lemieux, 10 ans, élève en 4^e année à l'école de Palmarolle, en Abitibi, et Odette Ducasse, 17 ans, de Cap-Chat, en Gaspésie.
- Catégorie B (18 à 34 ans): M. Maurice Arguin, 23 ans, de Ste-Foy, en banlieue de Québec, et Mme Guy Tremblay, de Masson, dans le comté de Papineau.
- Catégorie C (35 à 49 ans): Mme Marthe Legault, de Hull, et Mme Carmen Poliquin de Hauriver.
- Catégorie D (50 ans et plus): Mme Germaine Trudeau et Mme Jean-F. Gingras, de Montréal.

L'émission de dimanche est la reprise de Femme d'aujourd'hui du 31 mars. C'était la clôture de la quinzaine d'enquêtes et de reportages sur les bons pères de familles. On retrouvera donc: Roland Chenail, dans la lecture de lettres de gagnants; M. Raymond David, vice-président et directeur général de la radiodiffusion française de Radio-Canada, proclamant les noms des gagnants et remettant à chacun un chèque de \$500, ce qui portait le total à \$4,000; Aline Desjardins, interviewant les heureux gagnants, et Françoise Faucher, interviewant les membres du jury.

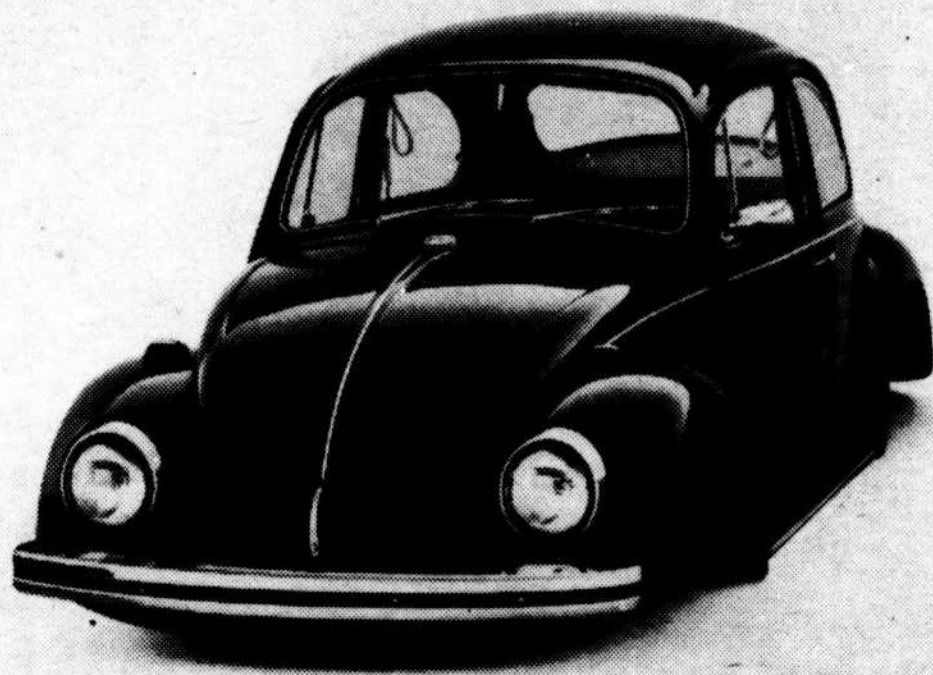
La route 317 dans Papineau

Au cours d'une réception qui avait lieu samedi soir à St-André-Avellin, le député de Papineau à l'Assemblée Nationale du Québec a annoncé que la route Papineauville - St-André-Avellin - Lac Simon - Chénéville portera bientôt le numéro 317.

Un arrêté-en-conseil doit confirmer cette nouvelle dans un avenir rapproché. Selon le nouveau barème de classification des routes de la province de Québec, les routes est-ouest porteront des numéros pairs, et les routes nord-sud porteront désormais des numéros impairs.

Les routes provinciales seront numérotées de 0 à 100; les routes régionales situées au sud du fleuve St-Laurent porteront des numéros variant entre 200 et 300; les routes régionales situées au nord du fleuve St-Laurent seront numérotées de 300, à 400.

Il y a déjà un certain temps, que les hôteliers et les promoteurs de tourisme du comté de Papineau demandent que la route soit numérotée afin qu'on puisse indiquer le numéro de la route sur les cartes touristiques et routières. La vallée de la Petite-Nation compte une route des plus pittoresques en très bon état mais elle ne porte pas de numéro comme sa jumelle, la route 57, qui monte de Montebello à St-Jovite.



Qui n'est pas forcé tous les ans à en changer l'apparence,

Immuable en apparence seulement, la Volks vous réserve une surprise. Elle change continuellement. Au cours des ans, nous y avons fait 4,500 modifications. Chacune un perfectionnement. Malgré tout, la Volkswagen ne change

guère d'apparence d'un an. Et c'est tant mieux. Car ainsi votre Volks jamais démodée l'année pas à en changer l'apparence nous pouvons nous consacrer à améliorer ce qui compte

Hotel Masson

986-3765

Masson, Qué.

ROGER ROCHON, GERANT

Gerry and the Shaddells

Rock'N-Roll
Musique populaire

GERRY DESJARDINS

Café-musical

Le Choeur Mixte de Buckingham terminera bientôt une autre fructueuse saison. Dans le cadre des activités à l'occasion du 50e anniversaire du Co, 2056 de Buckingham, le Choeur présentera le 8 juin, à la salle St-Laurent, "Café-Musical".

Cette soirée qui se veut d'atmosphère légère; fournira à la population l'occasion de voir et entendre le répertoire de la chorale ainsi que des numéros de chansonnette tout en sirotant un bon café.

Le Choeur Mixte de Buckingham, sous la dynamique direction de Mlle Reine Bastien en est à sa 2e année d'activités et espère beaucoup de cette soirée et de l'avenir.



Samedi le 7 avril en l'Eglise de l'Ange-Gardien d'Angers a eu lieu le mariage de M. Richard Nadon, fils de M. et Mme Roland Nadon de Buckingham, avec Mlle Monique Pelletier, fille de M. et Mme W.A. Pelletier d'Angers. Les nouveaux époux vont demeurer à Pointe-Gatineau. Photo Studio Bastien

Récital de piano

par les Elèves Musiciennes
de l'Ecole St-Laurent

**Dimanche,
4 mai 1969**

8.00 p.m.

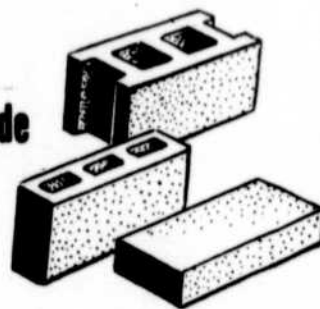
Adultes: \$1.00

Etudiants: 50¢

Menuiserie Charette

Pour vos travaux de construction ou de réparation:

**Béton préparé,
blocs de ciment, tuyaux de
béton toutes dimensions,
cheminées et patio...**



CONSULTEZ NOS PRIX

986-2411

(1-8-15-24)

**136 Churchill
Buckingham**

Nouveau service à Buckingham

Ronald Nettoyeurs

Pour l'entretien des places publiques telles que:
églises, écoles, magasins, bureaux, d'affaires,
hôtels, retarusants, etc... consultez :

**RONALD CADIEUX
986-5752**

233 McDonald

Buckingham

M. Clément Vincent à St-André-Avellin

Lors d'une conférence de presse improvisée qu'il donnait samedi soir à St-André-Avellin M. Clément Vincent a énuméré les objectifs que se proposent les bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. L'un de ces bureaux doit ouvrir à Buckingham à la fin de juillet. Le bureau régional desservira les cinq comtés de l'Ouest du Québec: il traitera de l'aménagement de la ferme, du financement de la ferme, de la vulgarisation et de l'information et de la mise en marche des produits de l'agriculture.

Visites

"Nos agronomes, au lieu de travailler dans nos bureaux de Montréal et Québec s'en iront travailler dans ces bureaux régionaux et visiteront les agriculteurs. Des médecins vétérinaires circuleront également afin de prodiguer des conseils aux éleveurs" a déclaré le Ministre. Ceci empêchera du gaspillage comme on en a déjà vu. Le ministre a rappelé le cas de perte de plus de \$1,000, par an pour certaines fermes en 1967 à cause d'une mauvaise utilisation de la trayeuse mécanique.

Le lait

M. Vincent a également donné comme exemple le fait qu'en 1966, 70 pour cent du lait industriel produit par le Québec ne rencontrait pas les normes et les exigences des aliments et drogues d'Ottawa. Il n'y avait cependant aucun danger de maladie parce que le lait était traité au pasteurisateur et au clarificateur. En 68, moins de 20 pour cent du lait industriel ne rencontre pas les exigences du fédéral, ce quise compare avantageusement avec la production de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

ÇA T' LA COUPE!



la toute nouvelle

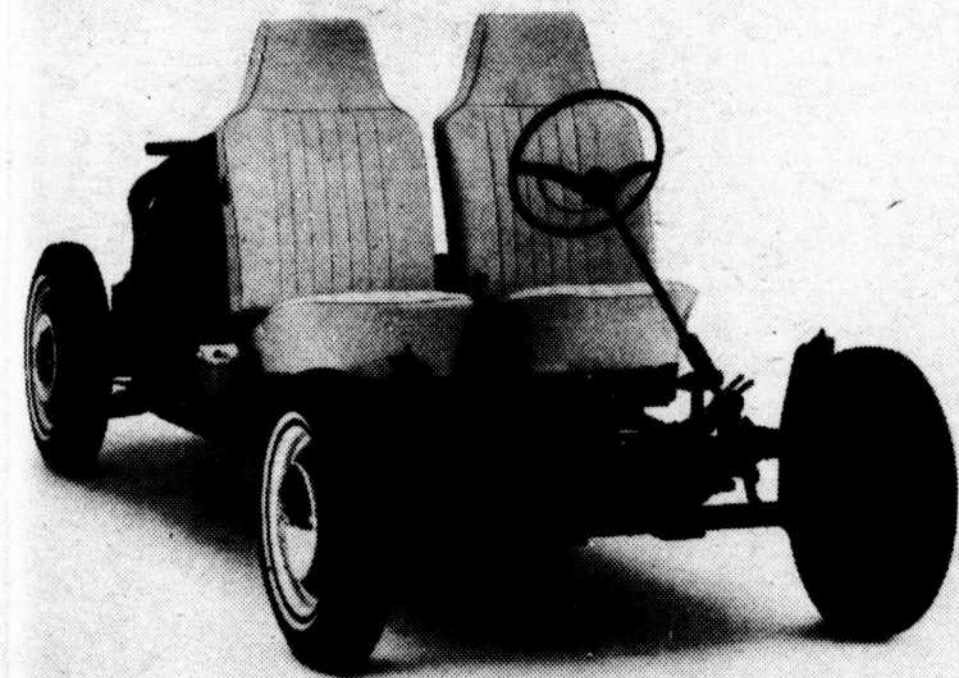
**HOMELITE
SUPER XL-AM**

...est super puissante!
Vous couperez 18" de bois tendre en 17 secondes, 18" de bois franc en 24 secondes. Ne pesant que 13 3/4 lb, la Super XL est une véritable mine d'or pour le bûcheron. Venez vite l'essayer!

**PRICE
SERVICE STATION**

**417 Principale
Buckingham, P.Q.**

986-3661



**peut se consacrer entièrement
à améliorer ce qui compte.**

ne année à l'autre.

s de l'année ne sera
e suivante. Et n'ayant
oarence tous les ans,
sacrer entièrement à
e. (Bien que cela de-

vienn de plus en plus difficile chaque année.)

Les choses étant ce qu'elles sont, nous sommes à un certain désavantage vis-à-vis des autres constructeurs: ils n'ont qu'à se surpasser les uns les autres tandis que nous, nous sommes forcés à nous surpasser nous-même.



Il y a plus de 280 concessionnaires Volkswagen au Canada. Consultez les pages jaunes.

Notre-Dame de la Salette

La population de Notre-Dame de la Salette est priée de prendre note que dorénavant la bibliothèque municipale sera ouverte de 7 hres à 9 hres le vendredi soir, au lieu de 8 hres à 10 hres.

Donc tous les habitués de la bibliothèque sont priés de prendre note de ce changement.

A NOS LECTEURS DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE

Nous avons appris mardi soir que nos lecteurs à Notre-Dame de la Salette n'ont pas eu leur journal la semaine dernière.

Cette nouvelle est une surprise pour nous et franchement nous avouons ne rien y comprendre. De toute façon nous avons adressé une seconde fois Le Bulletin du 24 avril, et au moment où vous lirez ces lignes il est fort probable que vous aurez reçu ce journal.

Nous nous excusons de ce malheureux contre-temps auprès de nos nombreux lecteurs de Notre-Dame de la Salette.



Texaco Canada a Hull

Texaco Canada a récemment acheté un terrain dans la partie nord de la ville de Hull, où sera érigé le plus moderne dépôt de vrac de cette région, pour les produits pétroliers raffinés, lequel commencera ses activités au début de l'automne.

Le nouveau dépôt de Texaco distribuera surtout des huiles combustibles pour le marché domestique et commercial dans la région de Hull-Gatineau. Il est situé à quelque distance de la route 11, près de la route rapide Macdonald-Cartier. Les usagers de cette région recevaient précédemment leurs approvisionnements de produits du dépôt en vrac de la compagnie à Ottawa.

La caractéristique la plus importante de ce dépôt est que les réservoirs ont été enfouis sous terre, à un coût additionnel pour Texaco, non seulement pour une meilleure apparence, mais pour plus de sécurité. Cet "emmagasiner" aura une capacité de 150,000 gallons.

M. Serge Houde, récemment nommé gérant du district de Hull pour Texaco, aura la responsabilité entière de ce nouveau dépôt de vrac.

Un tuyau aux alcooliques

LE PROGRAMME DE VINGT-QUATRE HEURES

HIER - AUJOURD'HUI - DEMAIN

Il y a, dans chaque semaine, deux jours au sujet desquels on ne devrait jamais se préoccuper, deux jours qui devraient être toujours exempts de crainte et de regrets.

L'un de ces jours, c'est HIER - avec ses erreurs et ses succès, ses fautes et ses bêtises, ses maux et ses peines. Hier s'est échappé de nos mains, il est parti à jamais.

Tout l'or du monde ne saurait faire revivre HIER. Nous ne pouvons effacer un seul des actes que nous avons posés; nous ne pouvons retirer une seule des paroles que nous avons prononcées. Hier n'est plus.

L'autre jour qui ne devrait pas nous inquiéter, c'est DEMAIN - avec ses adversités possibles, ses fardeaux, ses belles promesses et ses piètres réalisations. Demain est aussi hors de notre portée.

DEMAIN, le soleil se lèvera dans toute sa splendeur ou derrière un écran de nuages, mais il se lèvera. Jusqu'à cet instant nous n'avons aucun pouvoir sur DEMAIN, parce qu'il est encore à venir.

Il ne reste qu'un jour - AUJOURD'HUI. Tout homme peut livrer le combat d'un seul jour. Ce n'est que lorsque vous et moi y ajoutons le poids de ces deux éternités redoutables - HIER et DEMAIN que nous sommes vaincus.

Ce ne sont pas les épreuves du jour qui rendent les hommes fous, c'est le remords ou la rancœur que nous a laissé HIER, et la crainte de ce que DEMAIN peut nous apporter.

NE VIVONS DONC QU'UN JOUR A LA FOIS!

RECETTE DE BONHEUR ALANON

Prenez deux onces de patience, une tasse de bonté, quatre onces de bonne volonté, une pincée d'espoir et une bonne dose de foi.

Ajoutez deux poignées de tolérance, un paquet de prudence et quelques brins de sympathie; une poignée de cette petite plante rare qu'on nomme humilité ainsi qu'une bonne mesure de bonne humeur.

Assaisonnez de beaucoup de bon sens et laissez mijoter jusqu'à ce que vous ayez obtenu un bon VINGT-QUATRE HEURES.

Production des couvoirs en 1968

En 1968, 262 couvoirs fonctionnaient au Canada. C'est une baisse de 20, selon les rapports publiés par la Division de l'aviculture du ministère de l'Agriculture du Canada.

Les placements de poussins du type de ponte et du type à griller se sont chiffrés par 185 millions, soit 2,2% de plus qu'en 1967. Les placements de dindonneaux du type à griller; et lourd ont atteint 18,3 millions, baisse fractionnelle au regard de 1967.

Voici un tableau d'ensemble des éclosions et des placements de poussins et de dindonneaux en 1968:

Poussins destinés à la production d'œufs: les éclosions, se chiffrant au total par 49 millions, ont été inférieures de 7% à celles de 1967; les placements ont diminué de 4%, se chiffrant à 23,8 millions. Les principales diminutions surviennent en Alberta, en Saskatchewan et au Québec, ont entraîné un raffermissement général du marché aux œufs.

Poussins du type à griller: les éclosions furent de 170 millions en 1968, 7% de plus que l'année précédente. Les hausses se sont produites surtout au Manitoba et dans les provinces de l'Atlantique. Les placements, d'un total de 161 millions, enregistraient une hausse d'environ 3%, l'augmentation dans la région atlantique étant contrebalancée par une diminution en Alberta.

Dindons à griller: les éclosions de dindonneaux du type à griller se sont chiffrées par 8,4 millions en 1968 ou 5% de plus que l'année précédente. L'augmentation s'est produite au Manitoba qui a débuté dans l'incubation de tels dindonneaux l'année dernière, et dans les provinces de l'Atlantique. Les placements, à la hausse dans toutes les provinces, sauf l'Alberta, ont totalisé 9,6 millions ou 7% de plus qu'en 1967.

Dindons lourds: les éclosions totales de dindonneaux se sont élevées à 12,3 millions, soit une augmentation d'environ 2% comparativement à l'année précédente. La production a légèrement diminué dans les provinces des Prairies et les provinces atlantiques, tandis qu'elle s'est accrue un peu en Ontario et au Québec. Les placements, au total de 8,7 millions, ont été inférieurs d'environ 6% à ceux de 1967. On a attribué la diminution des placements à l'abondance des exportations à partir de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan.

Importance du développement industriel (Suite)

2- Planification

Le devoir d'une Commission industrielle est d'intervenir auprès des autorités responsables en vue de remédier aux désavantages constatés par l'inventaire économique. Elle doit travailler également en collaboration avec les divers comités municipaux, surtout avec le comité chargé de la conception, et de l'application d'un plan directeur de zonage.

Un plan d'urbanisme prévoyant l'emploi ordonné du terrain est le point de départ de tout programme de développement industriel. Si l'on n'en fait d'abord reconnaître la nécessité absolue, il est inutile de songer à la promotion car les industriels hésiteront avant de s'établir dans une région laissée sans aucune protection.

En effet, le zonage permet aux administrateurs municipaux de répondre d'une manière efficace aux questions ordinaires posées par les industriels:

- Est-ce que la municipalité a prévu les besoins futurs?
- Est-ce que la prévision des besoins tient compte de la réalité économique?
- Est-ce qu'un budget existe pour les financer?
- Est-ce qu'un ordre de priorité est accordé aux nouveaux projets?
- Est-ce que des signes de progrès sont déjà apparents?

Ce sont là que quelques questions, mais un plan directeur permettra à la commission industrielle de prédire l'avenir de la municipalité à plusieurs points de vue.

3- Sélection

Durant l'inventaire économique et la période de planification, la Commission industrielle étudiera les besoins particuliers de certains types d'industrie. Cette analyse permettra d'établir les genres d'entreprises qui retireront le plus d'avantages des ressources locales. Les efforts de la publicité pourront ensuite porter vers les types d'industries susceptibles d'être intéressées.

Cette manière de procéder devrait permettre d'établir une liste de plusieurs types d'industries auxquelles les conditions locales peuvent convenir. On pourrait les classer comme suit:

- 1- Industries complémentaires à celles qui existent déjà.
- 2- Entreprises susceptibles de rendre des services aux industries locales.
- 3- Etablissements susceptibles d'employer le surplus de main d'œuvre.
- 4- Manufactures utilisant les talents particuliers des artisans de la localité.
- 5- Industries qui exploiteront les ressources naturelles de la région.
- 6- Industries connexes aux entreprises locales.

4- Publicité

Il faut réfléchir sérieusement avant de se lancer dans une campagne de publicité, car la publicité est à la fois un art et une science. En général, tous les moyens publicitaires doivent être mis à contribution pour faire connaître une municipalité: journaux, revues, radio, télévision, expositions, manifestations, etc. Toutefois, on aurait avantage à concentrer ses objectifs sur des buts plus précis afin de récolter le plus possible sans dépenser abusivement.

La pièce maîtresse pour convaincre un industriel de l'intérêt qu'il aurait à établir dans une municipalité, c'est la BROCHURE DESCRIPTIVE sur l'endroit et ses avantages.

Cette brochure imprimée est préparée à partir des données recueillies lors de l'inventaire économique. Il s'agit alors d'animer les froides statistiques en soulignant les chiffres qui démontrent les avantages que possède la municipalité. Des cartes indiquant la situation géographique, les zones industrielles, les conduites d'eau et d'égouts, ainsi que des photos illustrant les quartiers résidentiels, les industries locales, etc., valent souvent mieux que mille mots. Il faut savoir les utiliser. En préparant une telle brochure, il faut se rappeler que le but premier n'est pas de plaire aux citoyens, mais d'être utile aux industriels que l'on désire attirer dans la région.

Si bien faite et attrayante soit-elle, la plaquette de promotion industrielle ne saura attirer à elle seule les nouvelles industries. Voici d'autres moyens de pratiquer la chasse aux industries qui pourraient être intéressées.

- a) Noms suggérés par les industries locales et leurs fournisseurs.
- b) Noms suggérés par les membres de la Commission et les citoyens.
- c) Recours au service d'électricité et aux chemins de fer.
- d) Recours aux ministères fédéral et provincial de l'industrie et du commerce.
- e) Contacts avec les agents d'immobiliers qui ont des correspondants à l'étranger.
- f) Publicité dans des journaux judicieusement choisis.

COLLABORATION

Une municipalité qui désire lancer une campagne de développement industriel aurait certainement avantage à collaborer avec les agences publiques et privées de développement industriel. Ces groupements ont de l'expérience et désirent en faire profiter les commissions industrielles municipales. Ce pendant, il faut se rappeler que l'action industrielle à l'échelon municipal est la seule capable de répondre vraiment aux intérêts de chaque municipalité.

Lots à vendre

Nouvelle subdivision dans le Quartier Ouest de la Ville de Buckingham.

Pour information:

ULYSSE TREMBLAY & FILS LTEE
986-3808 (1 mai - j.a.c.) **Buckingham**

POUR VOTRE IMPRIMERIE,

cartes d'affaire,

faire-parts,

machines à écrire portatives

machines à additionner

électriques

ou manuelles

Consultez notre représentant:

M. VICTOR PICHETTE

BUCKINGHAM

986-5082

Unité Sanitaire Papineau

Cliniques de puériculture

TEMPLETON Lundi 5 mai - 1:30 à 3:00 p.m. Ecole Labelle. (Vérification du vaccin antivaricelleux).
ST-ANDRE-AVELLIN Mardi 6 mai - 2:00 à 3:00 p.m. Hôtel de Ville.
TEMPLETON Mercredi 7 mai - 1:30 à 3:00 p.m. Ecole St-Gérard.
NOTRE-DAME DU LAUS Jeudi 8 mai - 2:00 à 3:00 p.m.
BUCKINGHAM Jeudi 8 mai 1:30 à 3:00 p.m. Hôtel de Ville.



Samedi le 19 avril en l'Eglise St-Grégoire de Buckingham a-
vait lieu le mariage de M. Roger Renaud, fils de M. et Mme
Emile Renaud de Perkins avec Mlle France Laurin, fille de M.
et Mme Omer Laurin de Buckingham.

Photo Studio J. A. Demers.

au Club Lions

Cette semaine avait lieu le
souper régulier du club Lions
de Buckingham. Au cours du
souper il a été révélé que le
club attend toujours des nouvel-
les de Québec au sujet du pro-
jet de construction d'un foyer
d'hébergement à Buckingham.
Il appert que le club attend la
visite d'un représentant du gou-
vernement qui est sensé venir
rencontrer les officiers du club
depuis déjà plusieurs mois, mais
pour une raison ou une autre,
ce représentant n'est pas enco-
re venu.

La direction du club Lions re-
grette ce retard dans l'exécu-
tion de ce projet et déclare ne
rien comprendre dans l'attitu-
de du gouvernement.

Au cours de ce même souper
il fut annoncé que Mlle Jean-
nine Renaud, fille de M. et
Mme Rémi Renaud de Buck-
ingham et M. Richard Parisien
fils de M. et Mme Denis Pa-
risien de Thurso participeront à
la grande finale du concours or-
atoire des clubs Lions à Kirk-
land Lake, samedi prochain le
3 mai.

Mlle Renaud représentera le
Collège St-Michel et M. Parisien
le Séminaire Montfort de
Papineauville. M. Frank Be-
noit présidera cette grande fi-
nale.

Bonne chance à nos repré-
sentants.

GARAGE BOIVIN

Mécanique
générale

ST-SIXTE

par mécanicien
licencié

Vendeur autorisé "Citroën"



1969 Citroën

PALACE 21
4 PORTES - SEDAN
115 H.P.

SERVICE: Tel.: 983-2261

Message aux horticulteurs

Une assemblée aura lieu à
l'hôtel de ville de Bucking-
ham, mardi le 6 mai à 8 hres
p.m. en vue de fonder une
Société d'horticulture à Buck-
ingham. Mme Hébert de
Maniwaki, responsable des So-
ciétés d'horticulture dans no-
tre district, sera présente
à cette occasion. Bienvenue à
tous les intéressés.

Félicitations

A l'orchestre "Les Syndica-
ted Brass" pour leur belle per-
formance à l'émission "Ryth-
mes 9" à la télévision françai-
se mardi soir dernier.

Cet ensemble de huit jeunes
musiciens de Buckingham sem-
ble vouloir se tailler une répu-
tation de taille comme groupe
musical au Canada. A part un
peu de timidité, la tenue, la
musique et les instruments, tout
était parfait. Bravo les gars et
félicitations.

Clinique de plongeon

Samedi le 3 mai, au CEGEP
de Hull, à compter de 9 heu-
res A.M. aura lieu une clini-
que de plongeon, donnée par le
Conseil de Plongeon du Cana-
da, où théorie, films pratiques
compétitions et examens sont
au programme. A cette jour-
née, sont invités, toutes per-
sonnes âgées de 14 ans et plus,
résidant au Québec.

Cette session, financée par
le Haut-Commissariat à la
Jeunesse aux Loisirs et aux
Sports, est organisée par la Fé-
dération des Loisirs de l'Ouest
du Québec, en collaboration a-

vec le congrès du Sport du Qué-
bec (section Ouest). Le respon-
sable de cette clinique est M.
Jean A. Cadieux, directeur du
Service des Loisirs de Hull.

Il n'y a pas de frais d'ins-
cription, mais chaque partici-
pant doit voir à son transport et
repas.

Si vous désirez vous inscrire
ou obtenir des renseignements
supplémentaires vous devez té-
léphoner au secrétariat de la
F.L.O.Q. à 776-2186 ou au
Service des Loisirs de Hull, à
777-2781 - local 72-73 - N.B.
Le nombre d'inscription limité.

Exposition des hopitaux du Québec à la Place Bonaventure

Plus de 200 exposants offriront en étalage ce qu'il y a de
plus nouveau dans le domaine du matériel et des fourniture
d'hôpitaux, durant le Congrès-Exposition de l'Association des
hôpitaux de la province de Québec, qui aura lieu à la Pla-
ce Bonaventure, du 14 au 16 mai.

Cette exposition des hôpitaux, la plus importante du Qué-
bec, sera cette année 25% plus grande qu'en 1968. La varié-
té des étalages ira du matériel de la salle d'opération à l'a-
meublement, des instruments chirurgicaux aux appareils d'en-
retien des parquets.

Occupant 82,000 pieds carrés de la salle Concordia à la
Place Bonaventure, cette exposition de trois jours sera tenue
conjointement avec le Congrès de l'A.H.P.Q., qui aura lieu
à l'Hôtel Bonaventure.

On prévoit que plus de 8,000 délégués d'hôpitaux assiste-
ront aux deux manifestations. Les visiteurs inscrits compren-
dront les administrateurs d'hôpitaux, directeurs médicaux et
commerciaux, directeurs des achats, directrices des soins in-
firmiers, membres des conseils d'administration et autre per-
sonnel-clé d'hôpitaux.

La préparation du congrès-exposition a été confiée à un co-
mité spécial sous la direction de M. Guy St-Onge, directeur
général d'Hôpital Général de St-Hyacinthe.

Parmi les autres membres du comité, on trouve: la Révé-
rende Soeur Bernadette Poirier, directrice du nursing, Hôpi-
tal Notre-Dame, Montréal; le docteur M. Lemieux, surintendant-
médical, Hôpital des Laurentides; M. Archie Deskin, ad-
ministrateur-adjoint du Jewish General Hospital de Montréal;
Richard Dufour, directeur général du Sanatorium Ross de Gas-
pé; Jean Verville, directeur financier, Hôtel-Dieu d'Artabas-
ka; Pierre Ledoux, directeur du Service d'éducation de l'A.H.P.
Q., et Louis Bédard, directeur du secrétariat de l'A.H.P.
Q.

Le congrès-exposition est l'une des 20 expositions commer-
ciales, industrielles ou publiques administrées et réalisées par
les Expositions Industrielles et Commerciales du Canada, dans
les principales villes du Canada.



avant le 31 mai

Importants rabais ce printemps sur les lubrifiants agricoles!

Commandez dès maintenant les
lubrifiants agricoles Texaco de qualité
qu'il vous faudra au printemps.

Vous économiserez gros sur chaque
gallon et encore davantage en
achetant vos lubrifiants en petits
tonneaux commodes, non consignés,
de 15 gallons. Plus vous achetez,
plus les rabais sont élevés.

N'oubliez pas de commander
avant le 31 mai!

Ne manquez pas de participer à notre
concours. Vous pourrez gagner un
mélangeur d'aliments à huit vitesses,
une meule électrique d'atelier ou un
pistolet-pulvérisateur à air comprimé.
Téléphonez-nous le plus tôt possible.
Fiez-vous à Texaco et économisez
beaucoup d'argent toute l'année.

Venez voir
votre distributeur



J.W. Cameron

986-3708

564, DAVID

BUCKINGHAM, QUE.

Au Québec: Un budget sans hausse de taxes

Un budget dit d'austérité, qui ne comporte aucune hausse d'impôts; la promesse — assortie de certaines conditions à remplir par Ottawa — d'un régime québécois d'assurance-maladie pour juillet 1970; l'exemption de droits successoraux; l'annonce de plusieurs mesures d'aide aux municipalités — dont à Montréal, pour le prolongement du métro — ainsi peut-on résumer le discours sur le budget de M. Paul Dozois.

Le ministre des finances a déclaré à l'Assemblée nationale que le budget de plus de \$3 milliards a été comprimé jusqu'à l'extrême limite et constitue un strict minimum devant permettre de fournir à la population les services essentiels qu'elle réclame.

Vers une élection générale

Venant après deux budgets qui avaient drainé des impôts supplémentaires d'environ \$300 millions, ce budget — le premier sous l'administration de M. Bertrand — n'est pas sans faire pressentir l'approche d'un scrutin général, en même temps qu'il sonne une nouvelle offensive de taille contre Ottawa.

En promettant un régime d'assurance-maladie, universel et public, pour juillet 1970, le Québec demande, en retour de l'équivalence fiscale, de pouvoir s'abstenir de participer au régime établi l'an dernier par Ottawa et auquel six provinces ont déjà adhéré.

De plus, M. Dozois réclame d'Ottawa \$165 millions, soit \$110 millions que les Québécois verseront à Ottawa en 1969 sous forme d'impôt dit de "progrès social", et \$55 millions pour les six premiers mois de 1970.

L'établissement et l'administration du régime québécois relèveront d'une régie autonome qui sera bientôt créée par l'Assemblée nationale, tandis que le ministre de la santé sera chargé de négocier avec les médecins pour trouver une solution aux problèmes de leur participation et de leurs honoraires.

Le coût du régime est évalué à un minimum de \$285 millions, dont \$150 millions seraient à la charge du seul Québec, et financés de la façon suivante:

- Chaque contribuable dont le revenu est supérieur à \$4,000 s'il est marié, ou à \$2,000 s'il est célibataire, versera une contribution de 8/10 de un pour cent de son revenu net, et ce jusqu'à concurrence de \$125 au maximum;

- Les employeurs verseront une contribution de 8/10 de un pour cent des salaires payés.

Le total des contributions sera de \$150 millions, dont la moitié proviendra des employeurs, et l'autre moitié des particuliers.

En réclamant le revenu de l'impôt du "progrès social", puis l'équivalence fiscale, M. Dozois a dit: "Je redis à M. Benson et à ses collègues que cet argent appartient au Québec... Nous ne voyons pas comment le gouvernement fédéral pourrait refuser d'accéder à notre demande puisqu'Ottawa reconnaît le principe du retour pour 1973."

"Les autorités fédérales doivent avoir le sens de l'honnêteté et de la justice, et arriver à la conclusion d'accepter nos demandes."

M. Dozois a dit que le gouvernement avait rejeté l'idée d'instituer un régime partiel parce que ce dernier devrait être entièrement financé par le Québec et en viendrait vite à coûter presque aussi cher qu'un régime universel, sans que toute la population en bénéficie.

Exemption de droits successoraux

Le ministre des finances a d'autre part annoncé que la très grande majorité des successions seront désormais exemptes de l'impôt successoral québécois et qu'en ce qui concerne les autres, l'acquiescement des droits successoraux sera maintenant plus facile.

- Toute succession en ligne directe de 75,000 et moins sera exempte de tous droits successoraux;

- Aucun droit ne sera perçu sur la valeur capitalisée des rentes provenant des fonds de pension ou de régimes d'épargne-retraite approuvés, lorsqu'elles seront léguées à des héritiers en ligne directe;

- Dans le cas où les deux tiers d'une succession se composent d'immeubles et d'actions de compagnies, le paiement des droits successoraux pourra s'étendre sur une période de quatre ans.

De plus, le gouvernement a chargé un groupe de travail d'étudier tout le problème des droits successoraux en vue d'une réforme.

Aide aux municipalités

Tel que l'avait promis l'Union nationale en 1966, le gouvernement aidera la ville de Montréal à prolonger son métro en direction de l'est, du nord et de l'ouest. Il prendra à sa charge le service de la dette des emprunts pour la construction des tunnels et des stations. Les modalités du projet d'aide seront bientôt soumises à Montréal.

Pour venir financièrement en aide aux municipalités, M. Dozois a de plus annoncé que:

- Une plus grande part de la taxe de vente sera cédée aux municipalités rurales;

- Les villes de 50,000 et plus recevront des subventions spéciales, dont près de \$4 millions à la ville de Montréal;

- Le gouvernement assumera 50 pour cent de l'intérêt et du remboursement du capital des emprunts contractés en vue de doter la région métropolitaine du Québec d'un système unifié de transport en commun.

Offensive contre Ottawa

S'il n'augmente pas les impôts, M. Dozois maintient toutefois la surtaxe de six pour cent imposée l'an dernier — pour laquelle il blâme Ottawa — et il laisse planer la menace d'une taxe spéciale advenant que le gouvernement central s'obstine à ne pas respecter une entente signée en 1961 et renouvelée en 1967.

Le ministre des finances a expliqué qu'Ottawa refuse de verser \$24.4 millions auxquels le Québec a droit en vertu d'une entente fédérale-provinciale sur les immobilisations pour la formation technique et professionnelle. En déposant le texte de l'accord violé, M. Dozois a dit que si Ottawa persiste dans son refus, il lui faudra emprunter ou imposer une taxe spéciale pour prélever l'équivalent de ce que le gouvernement fédéral doit.

En vertu de l'entente, a indiqué M. Dozois, le Québec devrait recevoir \$59 millions en 1969-70. Or, le ministre fédéral des finances, M. Benson, a limité le montant à \$34.6 millions. "Même du strict point de vue juridique, a commenté M. Dozois, le gouvernement fédéral n'a pas le droit de répudier unilatéralement ses engagements contractuels."

Le ministre des finances s'est élevé contre "un fédéralisme rigide, niveleur, intransigeant, qui n'admettrait plus qu'il puisse y avoir différentes façons d'être de vrais Canadiens." Il a préconisé plutôt un fédéralisme souple, flexible "qui sera assez souple pour harmoniser nos différences au lieu de les supprimer, assez souple pour s'adapter non seulement aux besoins du Québec, mais également et dans la même mesure aux besoins particuliers des autres provinces."

Contrôle des dépenses

Le discours du budget de M. Dozois met d'autre part l'accent sur l'efficacité administrative et le contrôle des dépenses de deniers publics. A cet égard, le gouvernement a confié à M. Richard Mineau la tâche de coordonner la multitude des travaux qui visent à resserrer les contrôles financiers et dont les recommandations seront mises en oeuvre au fur et à mesure qu'elles seront approuvées par le conseil des ministres.

M. Dozois s'est réjoui de la confiance que manifestent les investisseurs, en signalant que le gouvernement et l'Hydro-Québec ont emprunté \$564 millions en 1968-69 et qu'ils emprunteront \$488 millions en 1969-70, dont une tranche importante sur le marché européen.

Le grand argentier évalue à plus de un milliard les investissements pour activer l'essor économique du Québec, lequel devrait se comparer favorablement à celui de l'ensemble du pays.

D'autre part, les déboursés d'assistance sociale croîtront moins vite cette année. Le ministre y voit une conséquence des mesures prises durant le dernier exercice financier, et qui consistent en la mise en place de contrôles plus rigoureux, afin de prévenir et d'enrayer les abus. Il a évoqué, sans plus, le projet de loi-cadre de l'assistance sociale inscrit au feuillet de l'Assemblée nationale.

M. Dozois a signalé que le coût de l'assurance-hospitalisation a augmenté de 250 pour cent en huit ans. Alors que le coût par personne était de \$27 en 1961, soit l'un des plus bas au Canada, il était de \$67.50 en 1967, soit le plus élevé du pays; en outre, il faut payer en moyenne 17 1/2 heures de travail pour traiter un patient pendant une journée à l'hôpital, alors que 14 1/2 heures suffisent dans les autres provinces.

L'éducation demeure la première des priorités: \$1,400 millions en fonds publics cette année au Québec. Le budget prévoit sept nouveaux CEGEP, ce qui portera le total à trente dès septembre.

Enfin, le Québec ouvrira quatre nouveaux bureaux à l'étranger: à Dusseldorf (Allemagne de l'Ouest), à Boston, à Los Angeles et dans une ville du Texas.

par Gilles Lesage - Du Devoir

M. Dozois adresse

des reproches

à Ottawa



Québec. — Le fédéralisme dont les provinces canadiennes ont besoin, selon M. Paul Dozois, "c'est celui qui sera assez souple pour harmoniser nos différences au lieu de les supprimer".

C'est en substance toute la conclusion d'un très long discours du budget qu'a prononcé mardi, à l'Assemblée nationale, le ministre des Finances du gouvernement québécois.

Multiplication
Tout au long de ce discours, et plus particulièrement vers la fin, lorsqu'il a été question des réformes et des nouvelles mesures que le gouvernement québécois entendait apporter, on a pu se rendre compte de nombreux points de friction entre les deux gouvernements.

"Il y a eu le refus de consentir aux provinces un transfert net de ressources fiscales. Il y a eu les changements radicaux apportés sans consultation préalable à l'impôt successoral. Il y a eu le ralentissement, décidé toujours d'une façon unilatérale, des subventions pour la construction d'écoles. Il y a eu les pressions exercées pour imposer au Québec et aux autres provinces les conceptions fédérales en matière d'assurance-maladie. Il y a eu l'affaire de

"Le fédéralisme qu'il nous faut, dit-il dans les dernières lignes de son exposé (et elles méritent d'être reproduites intégralement parce qu'elles résument toute la position que met de l'avant le gouvernement québécois), ce n'est pas celui qui suscitera de l'intérieur, entre les forces vives du pays, une collaboration cordiale et spontanée. C'est celui qui sera assez souple pour harmoniser nos différences au lieu de les supprimer, assez souple pour s'adapter non seulement aux besoins du Québec, mais également et dans la même mesure aux besoins particuliers des autres provinces.

"En mettant un terme aux interminables querelles qui affaiblissent notre pays, ce fédéralisme flexible pourra enfin nous donner ce que la raideur et le paternalisme n'ont jamais pu réussir: un Canada fort, fort de la vigueur et de la solidarité de toutes ses parties composantes."

Sans Aucune Charge Additionnelle

Ce Vêtement est Maintenant Protégé

Contre

- LES MITES
- LA MOISSISSURE
- LA TRANSPIRATION

GRACE À NOTRE NOUVEAU PROCÉDÉ

Nettoyeurs

Town & Country

Cleaners Regd.

L. POTVIN, PROP
RUE ST-JOSEPH - BUCKINGHAM

986-2811

samedi 3, 20 h 00

"Le Téléphone rouge"



PLOMBERIE DELORME

Plomberie - Chauffage - Réparations

Estimation gratuite

G. DELORME - M. LAVIGNE, PROPS

340 PRINCIPALE - BUCKINGHAM - 986-8300



SPORTS

Les B'S à l'entraînement

Les B's de Buckingham, actuellement champions de la ligue de baseball Prescott-Russell ont ouvert leur camp d'entraînement pour la saison 1969, samedi après-midi dernier au terrain Joseph MacAndrew. L'entraînement s'est poursuivi dimanche après-midi.

Samedi, 13 joueurs étaient présents pour l'ouverture de ce camp d'entraînement. Pour débiter, le pilote Bernard Lavergne a ordonné des exercices de culture physique. L'entraînement au complet a duré près d'une heure et demie.

Quelques vieux ont relenti, mais d'ici quelques jours tous seront en pleine forme physique. Jimmy Lahey, vétérinaire, a subi une blessure au pied gauche et a dû être transporté à l'hôpital pour recevoir les traitements nécessaires. Son médecin lui a recommandé de ne participer à aucun entraînement physique avant la semaine prochaine. Le résultat du rayon X n'a pas encore été connu, et l'on craint une fracture possible de son pied.

Parmi les joueurs nouveaux participant au camp, le pilote Lavergne a découvert un nouveau lanceur pour son équipe; il s'agit du jeune Marc Brière. Présentement, l'entraîneur Lucien Chartrand est présentement à lui donner des conseils très précieux. Cette jeune découverte peut révéler un atout nécessaire à l'équipe. Il possède un bras spectaculaire d'après le pilote Lavergne. Entre-temps, l'on attend l'arrivée de Pierre Whissell et Robert Gaudet pour les prochains jours. Michel Ladouceur, un des nouveaux présents tente de se faire une place au sein de l'équipe. Le pilote Lavergne a révélé que les anciens devaient se surveiller si non il est plus que possible que les jeunes prennent la place des vieux. Paul-André Guénère, ex-joueur de baseball, tente présentement un retour à ce sport. La dernière année qu'il a participé activement à du baseball a été en 1955 avec l'équipe de Buckingham.

Nous espérons que son retour

aidera considérablement l'équipe locale.

On sait que les B's de Buckingham ouvriront leur saison locale de baseball dans la ligue de baseball Prescott-Russell, le dimanche 11 mai prochain à deux heures, alors que l'équipe Plantagenet sera le visiteur. Pour cette année, l'équipe Plantagenet sera considérablement renforcée alors que l'équipe recevra de l'aide des représentants de Wendover et de Pendleton. Un total de dix joueurs de ces deux villes viendront renforcer cette équipe. De Pendleton, les deux frères Clark: l'un artilleur et l'autre joueur de 3e but. De Wendover viendront d'excellents artilleurs en plus de joueurs solides à la défensive. Il est entendu que l'offensive sera plus puissante que l'année dernière. Selon des informations obtenues, les équipes Hawkesbury et R.C.M.P., seront des équipes à battre en plus des équipes de Grenville et Rockland.

Présentement, le livre officiel des B's est présentement en vente par les joueurs et toutes les personnes intéressées peuvent s'en procurer en s'adressant à tous les joueurs. Publié sur papier glacé, les personnes trouveront à l'intérieur les photos des directeurs, des joueurs de toute l'équipe avec tous les noms des généreux commanditaires de Buckingham - Masson et Angers. Le prix de l'achat du livre est seulement de 50 cents chacun. En plus, le premier septembre prochain, un prix de \$50, sera tiré par l'équipe. Chaque livre est numéroté et l'on est prié de le conserver. Buckingham possédant une équipe championne, il est plus que naturel que les amateurs de sa ville et la région, lui accorde son support pour la prochaine année. Cette année, les joueurs des B's évolueront dans un nouvel uniforme dès le 11 mai prochain, et tous les joueurs espèrent que les amateurs viendront en plus grand nombre pour la prochaine saison 1969.

Le Gala Sportif

M. Normand MacMillan président du comité organisateur, du 5e gala sportif Buckingham-Masson qui aura lieu le mardi 19 août prochain en la salle des Chevaliers de Colomb de Buckingham, nous informe que MM. Roger Payette et Rémi Desjardins sont les personnes en charge du comité des Trophées qui seront donnés au cours de cette soirée. La semaine dernière nous avons mentionné que M. Rosaire Boucher était la personne en charge de ce comité. M. Boucher est en charge du comité pour la vente des billets.

M. MacMillan a en plus déclaré que les organisations aussi bien locales que de la région intéressées à commanditer leur reine au concours du Gala Sportif 1969, peuvent l'inscrire en faisant parvenir son nom au Comité du 5e Gala Sportif, a/s de M. Normand MacMillan, Buckingham.

Concernant la présence d'un joueur-étoile de hockey, M. MacMillan a révélé que la personnalité sportive n'avait pas encore répondu à l'invitation qui lui avait été adressée. Il a déclaré qu'aussitôt qu'une réponse favorable sera reçue, le nom de cette vedette sera révéler à nos lecteurs. La date officielle de la mise en vente des billets pour le Gala n'a pas encore été révélée.

Entre-temps, les personnes intéressées à assister au 5e Gala Sportif, peuvent amasser l'argent nécessaire immédiatement. Si vous faites partie des cadres d'une organisation locale et que cette dernière a une jeune fille candidate au titre de reine, il serait bon d'encourager votre groupement en achetant directement de votre candidat le ou les billets nécessaires.

A la semaine prochaine.

Baseball

Nous apprenons qu'une assemblée avait lieu mercredi soir à Gatineau en vue de former une nouvelle ligue de baseball mineur, de calibre Pee-Wee.

Des clubs de Masson, Thurso Hull, Pte-Gatineau et Gatineau formeraient les cadres de cette nouvelle ligue.

D'autres détails vous seront communiqués la semaine prochaine.

Buckingham Golf Club

OUVRE LA SAISON SAMEDI 24 MAI.

Le Buckingham Golf Club ouvrira officiellement la saison 1969, le samedi 24 mai prochain en présentant un tournoi fermé à ses membres. Le tournoi mixte pour ses membres débutera à 1,30 p.m. Puis suivra un souper pour tous. La distribution des prix aura lieu au cours d'une soirée dansante avec un orchestre, qui terminera cette journée d'ouverture.

Restaurant CHUNG'S

Commandes pour emporter seulement

986-3518
986-8612

METS CHINOIS
550 PRINCIPALE BUCKINGHAM

Livraison gratuite avec commande de \$3.00 et plus
Commande de moins de \$3.00, livraison: 35¢

Sports en vrac... PAR YVAN PATRY

Les amateurs et supporters du club de hockey les Canadiens de Montréal du pilote Claude Ruel ont vu jeudi soir dernier une des plus belles victoires de leurs porte-couleurs alors qu'ils ont remporté une victoire de 2-1 sur les Bruins de Boston donnant la série 4-2 des éliminatoires de la finale de l'est de la ligue Nationale de Hockey. Le vétérinaire Ted Green des Bruins a dû ravaler les paroles qu'il avait prononcées quelques temps auparavant, alors qu'il comparait les joueurs du Canadien à des poulets morts. Les porte-couleurs du pilote Ruel ont pris une douce revanche en allant remporter la série à Boston même devant plus de 15,000 de leurs supporters et les millions d'amateurs qui surveillaient à la télévision. On peut ainsi dire que l'on a assisté à une soirée style Boston Tea Party de 1770. Une chose les séparait: les longues années de différence et les fèves au lard que les Bostonnais ont servi à nos poulets plus vivants que morts. Le maître des grandes occasions a été l'unique Jean Béliveau qui a scellé l'issue de la joute après 31 minutes et 38 secondes de jeu en prolongation. Pour la grande finale de la coupe Stanley, disons que les poulets canadiens de Claude Ruel danseront au profit des Blues alors qu'ils remporteront la finale et la coupe Stanley en quatre joutes consécutives sur le St-Louis du pilote Scotty Bowman. Une des grandes étoiles a été le gardien de but catégorie Junior B, Rogatien Vachon qui a surpris les Esposito et cie. La ligue nationale de hockey a dévoilé le nom des récipiendaires des trophées individuels pour 1968-1969. Danny Grant ailier gauche des North Stars du Minnesota a été choisi la recrue de l'année; Phil Esposito des Bruins de Boston a reçu le trophée Art Ross décerné au meilleur compteur de la ligue; Bobby Orr défenseur des Bruins a remporté pour la 2e année consécutive, le trophée James Norris; Alex Delvecchio des Red Wings de Détroit a pour la 3e année consécutive remporté le trophée Lady Bing pour son esprit sportif. On sait que le trophée Vézina a été remporté par le duo Jacques Plante et Glenn Hall gardiens des Blues de St-Louis. Le Canadien de Montréal a remporté le trophée Prince de Galles pour le championnat de la saison régulière et remportera en 4 joutes consécutives la Coupe Stanley. La 3e joute de la série sera disputée ce soir jeudi, tandis que la 4e joute sera disputée dimanche après-midi. Les deux seront jouées à St-Louis.

Les Expos de Montréal nouvelle acquisition de la ligue nationale de baseball majeur continuent à surprendre les amateurs et leurs nouveaux supporters alors qu'ils remportent des victoires sur des équipes dont la réputation n'est plus à faire. Pour le baseball local, disons que les B's poursuivent toujours leur camp d'entraînement au stadium Joseph MacAndrew. Les vétérans pourraient avoir des surprises alors que les recrues surprennent de plus en plus le pilote Lavergne. Pour le baseball mineur disons que le nombre de 200 jeunes joueurs est déjà atteint, mais les organisateurs ont présentement un problème de financement et les organisateurs seront peut-être obligés de mettre un groupe de jeunes de côté. Alors messieurs les dirigeants de la Commission des Loisirs de Buckingham, s'il vous plaît ouvrez grands les cordons de la bourse.

Les dirigeants de la ligue de balle-molle Commerciale de Masson n'ont pas encore dévoilé leurs projets pour la prochaine saison 1969. Nous espérons qu'ils le feront très bientôt.

A la semaine prochaine.

Joutes des Expos

LES EXPOS A C. K. P. M.

M. Gary Pagé de la direction du poste privé C. K. P. M. d'Ortawata nous a informé que des dispositions ont été prises pour la diffusion des programmes doubles suivants des EXPOS:

Dimanche 15 juin Expos vs Chicago	à 2,40 p.m.
Samedi 21 juin Expos vs Chicago	à 1,55 p.m.
Dimanche 29 juin Philadelphie vs Expos	à 1,15 p.m.
Vendredi 4 juillet Expos vs Philadelphie	à 5,40 p.m.
Dimanche 6 juillet Expos vs Philadelphie	à 12,45 p.m.
Dimanche 13 juillet Expos vs New York	à 12,45 p.m.
Dimanche 20 juillet New York vs Expos	à 1,15 p.m.
Dimanche 3 août Houston vs Expos	à 1,15 p.m.

JOUTES RADIODIFFUSEES:

MAI, Vendredi 2 Pittsburgh vs Expos	à 7,45
Samedi 3 Pittsburgh vs Expos	à 1,55
Dimanche 4 Pittsburgh vs Expos	à 1,15
Mardi 6 Expos vs Atlanta	à 7,45
Mercredi 7 Expos vs Atlanta	à 7,45

Ligne de

baseball mineur

Joseph MacAndrew

INSCRIPTION DES JEUNES, SAMEDI AU STADE DE BASEBALL.

La ligue de baseball mineur Joseph MacAndrew de Buckingham recevra les inscriptions des jeunes joueurs de baseball dès samedi matin au stade de baseball.

Déjà près de 200 jeunes joueurs de baseball intéressés à participer aux activités de la nouvelle ligue, ont fait connaître leur intention à Bernard Lavergne président de la ligue. Aussi, samedi matin et tout le cours de cette journée du 3 de mai, les jeunes accompagnés de leurs parents, pourront s'inscrire. Chaque inscription coûtera \$2, avec un prix maximum

de \$5, par famille.

On sait que la nouvelle ligue comprendra deux groupes. Le premier comprendra des jeunes joueurs de 7 à 10 ans, tandis que le 2e groupe comprendra des jeunes joueurs âgés de 11 ans à 14 ans. Aussi, vu le grand nombre de jeunes, il sera nécessaire que l'inscription se fasse à des heures disponibles. Plusieurs personnes du bureau de direction seront présentes pour prendre ces inscriptions. Les jeunes débiteront leur entraînement dès dimanche au terrain local alors que plusieurs joueurs des B's seront présents pour donner des instructions. La ligue a révélé que le jeune doit posséder son propre équipement: un gant. Le reste sera fourni par la ligue. Il est entendu que l'équipement pour la position de receveur et premier but sera fourni par la ligue.

Donc, on vous attend tous en grand nombre au terrain Joseph MacAndrew pour l'inscription.

Avis aux clients des messageries du Canadien Pacifique à Masson et Buckingham

A compter du 1er mai, la gare de jonction de Masson-Buckingham ne recevra plus les colis de CP EXPRESS. Les clients de Masson-Buckingham qui désirent utiliser les services de CP EXPRESS sont priés de communiquer avec

A. R. Carson

60, rue Saint-Louis — Masson, Qué.

Tél. 986-8622

Heures d'affaires: 8 h. 30 AM à 6 h. PM,
du lundi au vendredi



Banquet sportif à Thurso

L'Association des Loisirs de Thurso est heureuse d'annoncer à la population qu'un banquet sportif aura lieu dimanche

le 25 mai, pour honorer l'athlète et le sportif de l'année. Ce banquet, sous la présidence de M. Pierre Paquette, vous

permettra d'apprécier le travail accompli par les jeunes et les moins jeunes de Thurso. En plus, vous pourrez y rencontrer des athlètes professionnels, de même que des commentateurs sportifs. C'est un événement à ne pas manquer et pour se procurer des billets, on peut le faire à la pharmacie Pilon, chez Pierrot Barber Shop, ou à un membre de l'organisation des Loisirs de Thurso.

Baseball en fin de semaine

AMERICAINE: Seattle vs Oakland (4), Kansas City vs Californie (4), Chicago vs Minnesota (2), Détroit vs Boston (3), Cleveland vs Washington (3), Baltimore vs New York (4), NATIONAL: Los Angeles vs Atlanta (3), San Diego vs Cincinnati (4), San Francisco vs Houston (3), Pittsburgh vs Montréal (3), New York vs Chicago (4), Philadelphie vs St-Louis (3).



Pisciculture de Val-des-Bois

Gilles Bricault

PRIX SPECIAUX POUR
TRUITES MOUCHETTES - TRUITES ARC-EN-CIEL
TRUITES BRUNES

VAL-DES-BOIS, QUE.

BINGO

DIMANCHE, 4 MAI 1969

8 HRES P.M.

**SOUS-SOL DE L'ÉGLISE
OUR LADY OF VICTORY**

ACCUEIL DOMREMY

Ecole Polytechnique

PREMIERE OLYMPIADE CANADIENNE DE MATHÉMATIQUES

LA GESTION MODERNE EST SURTOUT SCIENTIFIQUE.

Pour la première fois, la Société Mathématique du Canada lance un concours - qualifié d'Olympiade - auquel pourront participer les étudiants du secondaire dans tout le pays. Vu l'ampleur du concours, des prix d'une valeur exceptionnelle seront accordés.

Le concours se tiendra le même jour, le 21 mai, dans les principales villes canadiennes. Les participants au sprint final auront été sélectionnés dans des concours provinciaux. Notons, qu'à cet égard, le Québec fait figure de pionnier puisqu'on y tient depuis 11 ans un concours de mathématiques qui cette année, aura lieu la mi-avril.

Les concurrents à l'Olympiade devront être des étudiants des 11e ou 12e années, ou d'un CEGEP, ou de la première année universitaire. Les institutions concernées recevront des informations détaillées.

Le premier prix consistera en une bourse de \$6,000 offerte par l'Inco. La bourse sera donnée en quatre versements de \$1,500 si le gagnant poursuit avec succès des études dans une université canadienne. Le deuxième prix sera un montant de \$1,000 offert par la London Life Insurance Company.

Il y aura en outre trois prix de \$500, cinq prix de \$200 et vingt mentions honorables.

Il importe de faire remarquer que les gagnants du Concours Mathématique du Québec recevront aussi des prix, comme dans les années précédentes.

L'Olympiade canadienne est organisée par la Société Mathématique du Canada, avec la collaboration de la Société canadienne des Actuaire et de l'Association canadienne des Professeurs de Mathématiques.

L'Ecole Polytechnique donnera prochainement une série de quatre séminaires d'une importance particulière à notre époque: les cours porteront sur la recherche opérationnelle, c'est-à-dire sur les méthodes modernes de gestion des entreprises. Les mêmes méthodes servent dans l'élaboration des grands projets par exemple, elles ont été indispensables de la réalisation de l'Expo 67 dans les délais prescrits.

Ces cours sont organisés par la section de génie industriel de Polytechnique. Créée il y a moins de trois ans, cette division offre déjà un cours au niveau de la maîtrise; elle répondait à un besoin puisque plus de 50% des ingénieurs canadiens exercent des fonctions administratives et que les chefs d'entreprises sont de plus en plus choisis par les ingénieurs.

Cela explique que la plupart des représentants des compagnies tiennent à rencontrer d'abord les finissants en génie industriel.

On est prié de noter les dates et le sujet des quatre séminaires: les 5 et 6 mai, "La méthode de cheminement critique", par M. Marcel Prévost; les 8 et 9 mai, "La rentabilité des projets", par MM. René Derome et Louis Lefebvre; les 12, 13 et 14 mai, "L'étude du travail", par M. Yves Rouette; les 9, 10 et 11 juin, "Les méthodes de la recherche opérationnelle", par M. Marcel Gauthier.

Le nombre des assistants n'est pas limité, mais il convient de s'inscrire le plus tôt possible, en écrivant à M. Marcel Prévost, Division de Génie industriel, Ecole Polytechnique, 2500 rue Marie-Guyard, Montréal. Les frais d'inscription incluent une documentation.

Tournoi de pêche

La Société de Chasse et Pêche Papineau Inc organise pour le dimanche 11 mai prochain à l'hôtel Holiday Lodge de Notre-Dame de la Salette un important tournoi de pêche. Le tournoi se déroulera de 7.00 a.m. à 4.00 p.m. Il y aura de nombreux prix pour les plus belles prises pour truites rouges et grises. Il y aura deux prix offerts par la brasserie Molson, pour la prise du plus grand nombre de poissons indésirables au cours du tournoi. En plus, du tournoi de pêche, il y a un souper aux fêtes au lard.

M. Henri Cardinal président nous a informé que son association formera un groupe junior dans les prochains jours. Seuls, les jeunes de moins de 16 ans seront admis. Lors du tournoi, les jeunes pourront avoir la chance de se mériter des prix pour les meilleurs prises au cours du tournoi. Il nous a en plus révélé que son association ensemencera les lacs de la région de Buckingham de plus de 20,000 truites au cours des prochains jours.

Création d'un Conseil Supérieur de la Recherche Forestière au Québec

Le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Claude Gosselin, annonce la création du Conseil Supérieur de la recherche dans le domaine forestier.

Ce conseil est composé de directeurs de la recherche d'organismes de recherche forestière oeuvrant au Québec. Il aura pour fonction de suggérer au ministre des Terres et Forêts le programme de recherche forestière qui contribuera le mieux, à l'amélioration de l'économie du Québec et de proposer les moyens qui conviendraient le mieux à la réalisation dudit programme.

En annonçant la nouvelle aux représentants de la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec, qui lui remettait un mémoire, le ministre a déclaré que le Québec doit prendre ses propres responsabilités en ce qui a trait à l'administration et la gestion des terres et forêts publiques. Afin d'établir ces politiques sur des bases solides et modernes, le ministre a créé il y a deux ans un service de la recherche.

"Il existe cependant plusieurs autres organismes de recherche forestière au Québec", a-t-il souligné. "Plusieurs de ces organismes effectuent des recherches d'après des programmes élaborés pour satisfaire les besoins de ceux qui les subventionnent. L'Etat québécois se doit, cependant, de coordonner

les recherches de tous ces organismes afin d'en accroître l'efficacité sans pour autant diminuer la liberté de chacun."

Soulignant la très grande diversité du domaine de la recherche forestière, M. Gosselin a suggéré que le Conseil de la recherche forestière voit à la formation d'un comité spécialisé pour chaque branche importante de la recherche forestière. Chaque comité verrait à créer un dossier pour chaque projet de recherche en cours au Québec, à faire un relevé des projets en cours hors du Québec, à proposer un ordre de priorité sur les recherches éventuelles et enfin à proposer quel organisme se chargerait de tel ou tel projet, compte tenu des objectifs, du personnel et de l'équipement de chacun.

M. Gosselin a exprimé l'opinion en concluant, que la création du Conseil et des comités permettra de réaliser efficacement la coordination administrative et scientifique dans toutes les disciplines des recherches forestières au Québec. "Si nous voulons être à la fine pointe de l'économie, il nous faut prendre les moyens modernes et dynamiques qui sont aujourd'hui indispensables pour un Etat qui désire améliorer le niveau de vie de ses citoyens. La mesure que nous prenons aujourd'hui est, à mon avis, un pas important dans ce sens."

Balle-molle

Un groupe d'amateurs de balle molle est en train de former un club dans le but de disputer des joutes d'exhibition au cours de l'été. Pour informations, téléphoner à Laurent à 986-5950.

Fer-à-cheval

La ligue de fer à cheval, les Rhinolophes jr, tiendra une assemblée d'organisation en vue de la prochaine saison, samedi le 3 mai à 11 hres a.m., à l'école St-Michel. Avis aux intéressés.

LES ANNONCES CLASSÉES DU BULLETIN

Toutes les annonces classées
sont payables avant publication

- Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. 7¢ du mot additionnel. Avec cadre: \$1.50; Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
- Pour usage de notre casier postal ou de notre téléphone: 50¢ de plus
- CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion, sinon nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
- HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.

LOGIS A LOUER

Logis à louer, 106 rue Churchill, Buckingham, complètement rénové. Deux chambres à coucher, chauffé, Tél. 986-3797. (10-17)24-1

MAISON A VENDRE

Maison de quatre logis à vendre, 774 et 776, rue Principale à Buckingham. Aussi grande bâtisse de 13 x 21 à vendre, Tél. 986-5449. (1-8)

Maison à vendre; 4 chambres à coucher, sous-sol rénové, grand terrain bien entretenu, 986-5166. (10-17)24-1

A vendre: Camp meublé, au Lac Bigelow à Notre-Dame du Laus, Electricité, eau chaude. Tél. 986-5352 - Bureau ou 986-5738 - Résidence. (13-j, a, c.)

Camp à vendre sur la rivière La Blanche. Bonnes conditions. Appelez après 7 hres à 986-5707. (17-24-1-8)

A vendre: Bungalow, 3 chambres à coucher, 600 rue David, Buckingham, Tél. Hull 776-4207 après 5 heures. (1-8)

PORTRAIT PAR ARTISTE PROFESSIONNEL

Au fusain ou à l'huile

TEL.: 986-5119

AIDE DEMANDE

Fille demandée pour ouvrage général dans maison privée. Deux enfants, 7 ans et 4 ans. Devra coucher ici. Fiable et honnête, responsable. A Masson: Urgent. Tél. 986-8208. (24-1)

DIVERS A VENDRE

A vendre: Bicycle à gazoline, 100 c.c. "Kawasaki 100". Valeur \$490, tout neuf, Très bon prix. Tél. 986-3952. (1)

A vendre: Oldsmobile 88, 1961, en bonne condition, Tél. 986-2951. (1)

Lots à vendre près d'un lac et de la rivière dans le village de Val-des-Bois, Tél. 15, Val-des-Bois. (17-24-1-8-15)

Equipement de Volkswagen: Trailer hitch, rack d'auto, pan heater, 2 pneus d'hiver. Le tout \$45.00. Tél. 986-8047. (1)

Rangette, bonne condition, idéal pour camp d'été, après 6 hres - 986-2925. Bon prix. (1)

Pontiac 1966 à vendre, Strato-Chief, 2 portes V-8, Prix \$900. Tél. 986-8383. (1-8)

A vendre: Viande pour congélateur à vendre, Coupée et emballée si désirée. Pour informations, 532 Boul. Maloney. Tél. 663-2996. Gattineau. (22 J.A.C.)

A vendre: Robe de mariée en soie crêpée et dentelle avec train en dentelle grandeur 5 ans. Aussi voile et diadème. Bon prix. Tél. 986-2658. (1)

Corvaie 63 à vendre, en bonne condition. Meilleure offre, Tél. 986-5308. (1-8)

DIVERS A VENDRE

A vendre: 1 tracteur Massey Ferguson, 1 semeuse hydraulique, 1 perceur à poteaux, 1 presse à foin et d'autres instruments aratoires ainsi que du foin et du grain. S'adresser: Rolland Gauthier, St-André-Avellin. (24-1)

Bicyclette style "Racer" à vendre, en très bonne condition. Prix \$20. Tél. 986-2422. (24-1)

Tente-roulotte à vendre: 986-3144. (24-1)

Ménage complet à vendre. S'adresser à 108 St-Joseph, Buckingham. (24-1)

OBJET PERDU: Trouvée, la semaine dernière, sur la rue MacLaren ouest, bague de fiançailles à diamant. Pour la réclamer 986-3237.

BINGO

Tous les lundis soir
à 8 hres

AU SOUS-SOL DE L'EGLISE
MASSON, QUE.

15 PARTIES RÉG. ... \$10.00
5 PARTIES SPÉ. ... 15.00
GROS LOT (54 nos) \$1725.
GROS LOT (54 nos) \$1050.
PARTIE MOITIÉ/MOITIÉ
PARTIE GRATUITE \$10.



Papineauville
Lumber Ltée

PAPINEAUVILLE
QUEBEC

"La cour à bois
la plus complète
de la région"

427-6264

"Ou vous obtenez
mieux en
payant moins"

BOIS

Matériaux de
construction
quincaillerie et outils

Le drainage

La découverte d'un plan de drainage souterrain datant de 1916, a suscité un vif intérêt au sein de l'équipe administrative de la région agricole numéro sept. Selon M. Jean Desjardins, coordonnateur de cette région du sud-ouest de Montréal, le document démontre bien l'intérêt que certains agriculteurs portaient déjà, au début du siècle, au problème de l'égouttement des sols.

ORIGINE DU PLAN

Le plan est la propriété de la ferme Logan, de Howick, dans le comté de Châteauguay, où il fut découvert. L'exploitation, qui appartient à la même famille depuis quatre générations, est administrée par M. John W. Logan. Réalisé en 1916 par le ministère de l'Agriculture de l'époque, ce plan concernait une superficie de 30 acres sur la ferme qui en comptait déjà 256.

VERIFICATION DU VIEUX RESEAU DE DRAINAGE

Devant l'intérêt de la découverte, M. Desjardins a voulu se rendre compte de l'efficacité actuelle de ce vieux système de drainage, en mettant au jour une partie de ce vaste réseau souterrain. Il s'aperçut alors que les drains étaient toujours intacts et que l'écoulement de l'eau n'était entravé par aucun dépôt. Selon lui, c'est une expérience fort concluante qui prouve, hors de tout doute, l'efficacité du système de drainage souterrain.

L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

La découverte de ce plan révèle que déjà, au début du siècle, le ministère de l'Agriculture s'intéressait au problème de l'égouttement des sols. Des documents d'époque indiquent, en effet, qu'en 1912 le gouvernement établissait une assistance pécuniaire en faveur du drainage souterrain, et achetait deux excavatrices.

Huit ans plus tard, le Parlement adoptait une loi accordant aux corporations municipales, le pouvoir d'emprunter et de prêter aux cultivateurs désireux de drainer leur terrain. Cependant, la période allant jusqu'à 1950 est terminée puisque l'outil-lage réussit à peine à installer 25,000 pieds de drains annuellement. L'achat de nouvelles unités jusqu'en 1961 révèle un accroissement de réalisations, mais encore là, à un rythme fort lent.

Depuis quelques années, le rendement de l'outillage est décuplé. Ce regain d'activités n'a pas cessé de s'accroître pour en arriver à la période d'activités intenses que l'on connaît aujourd'hui.

Laverne

Radio & T.V.

Service

Marchand autorisé

T.V. couleur ou noir et blanc
et autres produits

ZENITH

AIME LAVERGNE

986-5026

BUCKINGHAM

AVON

recherche représentante pour
les régions de Buckingham et
et Plaisance...

Madame, voici votre chance de
vous faire des revenus substantiels intéressants....

Appelez frais virés: 684-6600

Mme G. Bordeleau
C.P. 126 - Aylmer, Québec.

A VENDRE Refroidisseurs à lait neufs ou usagés

1 - 54 bidons Woods	\$1,000.
1 - 27 bidons Woods	\$685.
1 - 22 bidons Zero	\$750.
1 - 27 bidons Milk Keeper	\$775.
1 - 27 bidons Dairy Kool	\$695.
1 - 44 bidons De Laval	\$1200.
1 - 44 bidons Dairy Kool	\$1200.
1 - 44 bidons Cherry Burrell	\$1000.
1 - 44 bidons Woods	\$800.
1 - 35 bidons Woods	\$700.
1 - 44 bidons Zero	\$1875.

SURGE

DAIRY FARM
EQUIPMENT

Lloyd Cowan
R.R. 1, Manotick
Ontario

Phone: 692-3771

Bingo

7 MAI

du

Comité Récréatif St-Luc

Ecole Mgr. Charbonneau
Buckingham

Tous les mercredis soir
8.00 p.m.

15 parties régulières

Plus
GROS LOT \$650.00

51 Numéros-
Pleine carte

1 partie moitié-moitié
1 partie gratuite

1 petit lot \$31.00

5 parties spéciales

1 petit lot

2 prix d'entrée

Admission: \$1.00

Stanfield

et de Gaulle

TORONTO (PC) La démission du président de Gaulle ne va pas, à elle seule, entraîner une amélioration des relations entre le gouvernement fédéral et celui du Québec, a déclaré lundi M. Robert Stanfield, chef du parti progressiste conservateur, au cours d'une conférence de presse.

"Nous ne devons pas croire que sa démission va résoudre pour nous nos problèmes, dit-il. Nous devons nous en occuper nous-mêmes. Le général de Gaulle ne les a pas créés et sa démission ne les résoudra pas."

M. Jean-Guy Cardinal pose sa candidature



Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal pose sa candidature au congrès de nomination à la chefferie de l'Union nationale. Voilà ce qu'il annonçait dimanche, lors d'une conférence de presse donnée à St-Liboire dans le comté de Bagot qu'il représente à l'Assemblée nationale depuis le 4 décembre 1968.

Commentant la décision du premier ministre Jean-Jacques Bertrand de convoquer ce congrès, M. Cardinal a déclaré que c'était un défi sain et démocratique: "le peuple a certes le droit de faire un choix".

ORIENTATION

M. Jean-Guy Cardinal a révélé aux représentants de la presse écrite et parlée certains points majeurs de son orientation, qui seront axés notamment sur les réformes suivantes:

Réorganisation de fond en comble du système gouvernemental; révision de tout le système de représentation du peuple à l'Assemblée nationale; restauration de l'autorité et du pouvoir législatif sur l'appareil gouvernemental; rédaction en les plus brefs délais d'une constitution interne du Québec; adaptation de l'économie du Québec aux modes et aux structures qu'impose la transformation rapide de la société et finalement une réforme agraire qui permettra à l'agriculture de devenir une industrie vraiment concurrentielle.

Pour ce qui est de l'Union nationale, M. Jean-Guy Cardinal préconise une décentralisation de l'organisation afin que ne soient pas représentés uniquement les intérêts de petits groupes et que les relations soient très suivies avec les militants.

Rappelant que l'Union nationale est un parti strictement québécois et enraciné dans toutes les couches de la société, M. Cardinal a déclaré qu'il y a de la place pour les souverainistes, pour les nationalistes, pour les fédéralistes, bref, pour tous ceux qui veulent bâtir une société forte et identifiable."

CONTINUITE

Si les militants du parti lui font confiance, M. Cardinal a déclaré qu'il reprendra en les précisant et en les accentuant, les thèmes majeurs qui ont porté l'Union nationale au pouvoir en juin 1966. "J'estime qu'il est important que la population soit sûre qu'il y a continuité dans notre politique."

Enfin, le ministre a affirmé que de partout on réclame "de l'autorité, de la stabilité et de la force" et que c'est pour ces raisons qu'il pose sa candidature au congrès de nomination à la chefferie de l'Union nationale.

ELECTIONS

Alors qu'un journaliste lui demandait ce qu'il adviendrait s'il était choisi comme leader du parti, M. Cardinal a déclaré qu'il devra déclencher des élections dans le plus bref délai possible pour avoir un mandat clair et précis.

En ce qui concerne le conflit entre les enseignants du Québec et le gouvernement, le ministre a signalé que les négociations ne relèvent pas de lui, mais plutôt du ministre délégué de la fonction publique, M. Marcel Masse. Pour ce qui est de la décision fédérale de construire le futur aéroport international à Ste-Scholastique, M. Cardinal a déclaré s'en tenir à la solidarité ministérielle.

Alors que la question des relations fédérales - provinciales est venue sur le tapis, le ministre a dit qu'il faut mettre fin aux monologues actuels et présenter une option précise: "Mais il faudra dans les plus brefs délais trouver ensemble cette option."

Quelques centaines de partisans des comtés de Bagot et de Chicoutimi étaient venus saluer le député de Bagot, mais aucun ministre ni député n'assistaient à la conférence de presse à la demande expresse de M. Jean-Guy Cardinal. "Je tiens, a-t-il dit, à ce que les ministres et députés se sentent entièrement libres et indépendants; c'est pourquoi j'ai demandé à ceux qui m'appuient de ne pas venir à la conférence."

M. Cardinal est ministre de l'Éducation du Québec depuis le 31 octobre 1967.

Les Rough Riders d'Ottawa aideront les enfants malades

Les Rough Riders d'Ottawa, champions de la Coupe Grey, donnent leur appui à l'Hôpital pour Enfants de l'Est de l'Ontario, annonce aujourd'hui leur gérant, Red O'Quinn.

M. O'Quinn dit que les recettes de la joute annuelle "Red and White" prévue pour le 2 juillet au Parc Lansdowne, iront au Fonds de Construction de l'Hôpital pour Enfants. Il garantit aux directeurs de l'Hôpital un montant minimum de \$2,000.

"Les recettes pourraient être aussi élevées que \$14,000", a dit M. O'Quinn, "tout dépendra de l'assistance à la joute."

Le gérant des Riders a dit que durant la demie intermission, 60 dames qui ont organisé deux équipes de football se rencontreront pour un quart de jeu complet dans une joute sur-nommée par des rédacteurs sportifs locaux comme la "Grey Teacup".

Les 60 membres de l'Équipe de Football des Dames de l'Hôpital pour Enfants ont entrepris de vendre 3,000 billets pour la joute en aide à l'Hôpital. Les

dames porteront un équipement complet de football pour cette joute de la "Grey Teacup".

"Ces dames sont sérieuses", a dit M. O'Quinn, "elles ont obtenu les services d'entraîneur de Ron Stewart, Gilles Archambault et Bobby Simpson et elles pratiquent régulièrement à l'Université de Carleton."

Les billets pour la joute "Red and White" en faveur de l'Hôpital seront en vente à partir du 15 mai prochain et le prix sera de un à trois dollars chacun. Quelques 1,200 places de choix seront disponibles au prix de \$3,00.

MAGASIN CONTINENTAL BUCKINGHAM, QUE.

487 RUE PRINCIPALE

BUCKINGHAM, QUE.

PANTALONS SOLIDES EN COTON.

Taille demi-élastique genoux doubles, lavable à la machine.

\$2.99

Couture principale double.

COULEURS:

NEU DENIM

BRUN ANTILOPE

NOIR - OLIVE

CHAMPAGNE -

CUIVRE -

GR: 7 @ 16 ans

TENUE SIX-GUN

COTON ROBUSTE

10 on.

7 à 16 ans

VESTE ET JEANS COWBOY

JEANS Coupe fuselée

4 poches-sans ceinture

\$3.98

VESTE

Empiècement devant et au dos

boutons pression

\$4.39

BLANC-ROSE-BLEU-JAUNE

DIVERS MODELES EXTENSIBLES EN RATINE

Gr:0-1-2-3

LAVABLE À LA MACHINE

\$1.99

DORMEUSES

pour bébés

STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS

NONORE CADIEUX

SALONS FUNERAIRES

AMBULANCE

322 PRINCIPALE BUCKINGHAM, QUE.

LORENZO CADIEUX GERANT - MANAGER

986-3834